

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe - Plan d'information sur les contraintes

AUBIGNY

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

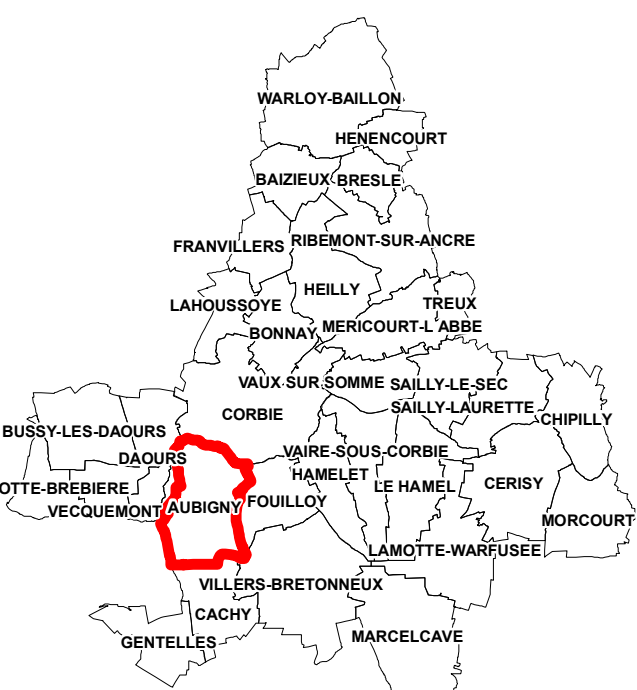
ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head of France (Digne social)
14, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 57 36 36
Fax 03 27 57 36 37

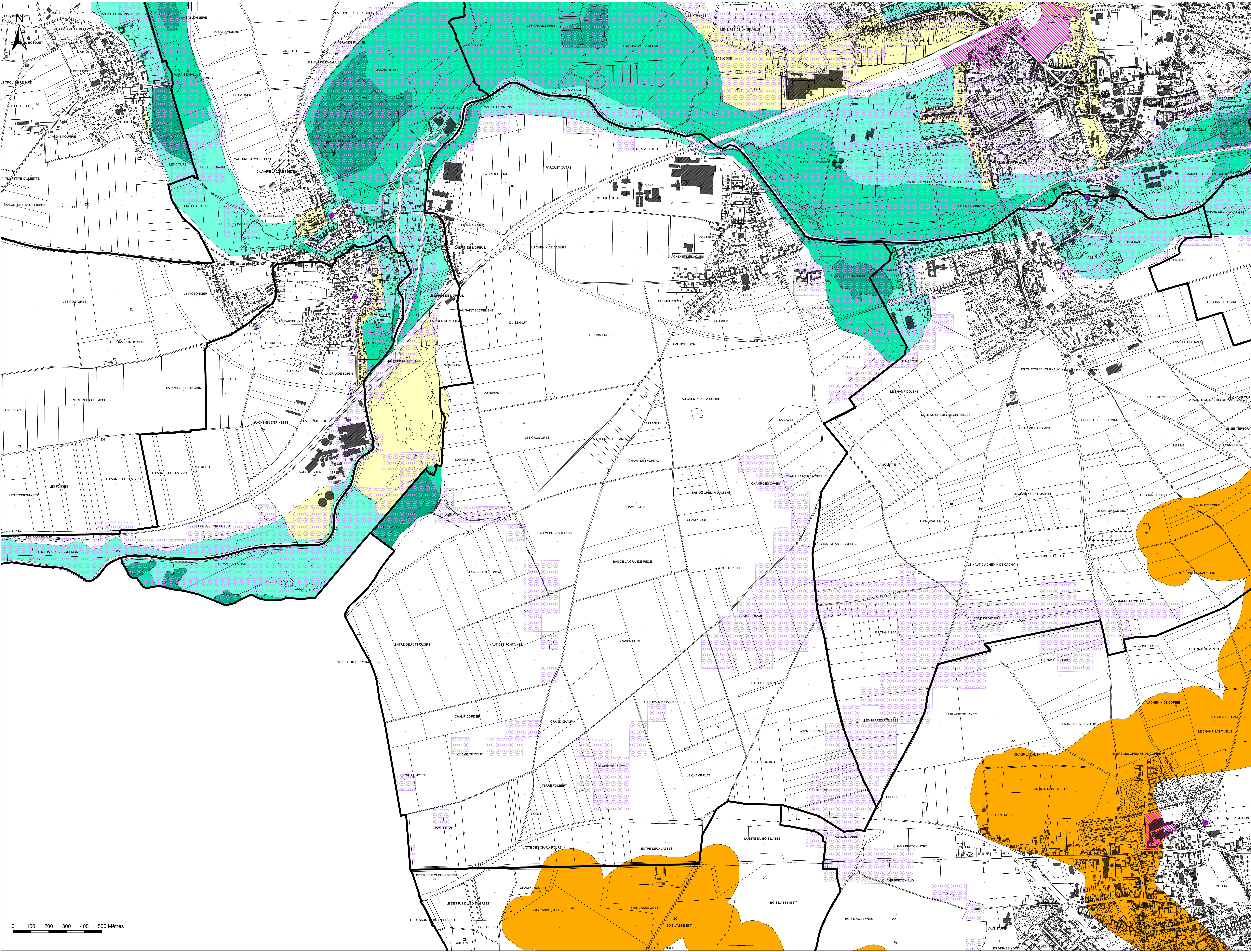
Société Normande de l'Urbanisme
14, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 57 36 36
Fax 03 27 57 36 37

Grand Est
14, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 57 36 36
Fax 03 27 57 36 37



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
 - Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 Mètres

0 100 200 300 400 500 Mètres

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



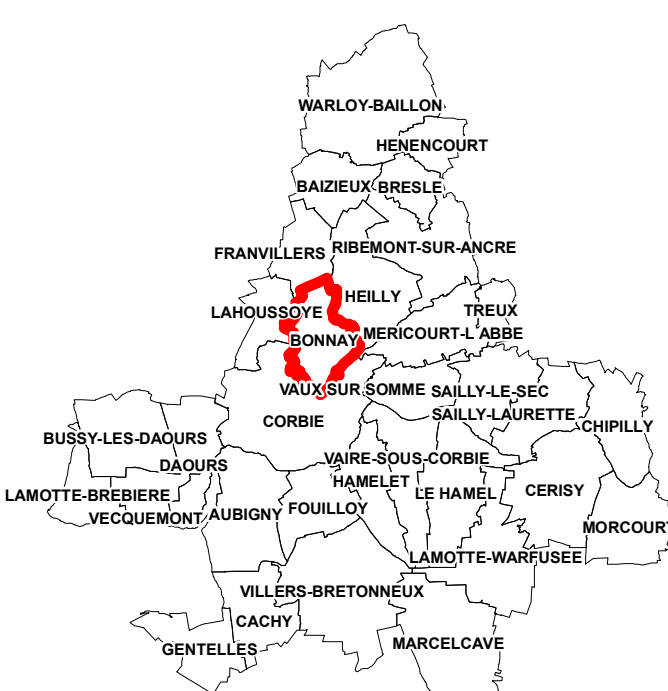
Haute-de-France (Dépt. Somme)
24, rue de la République
80000 La Fère
Tél. 03 23 57 36 30

Somme-Normandie 24
24, rue de la République
80000 La Fère
Tél. 03 23 57 36 30

Grand-Est
10, rue de la République
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

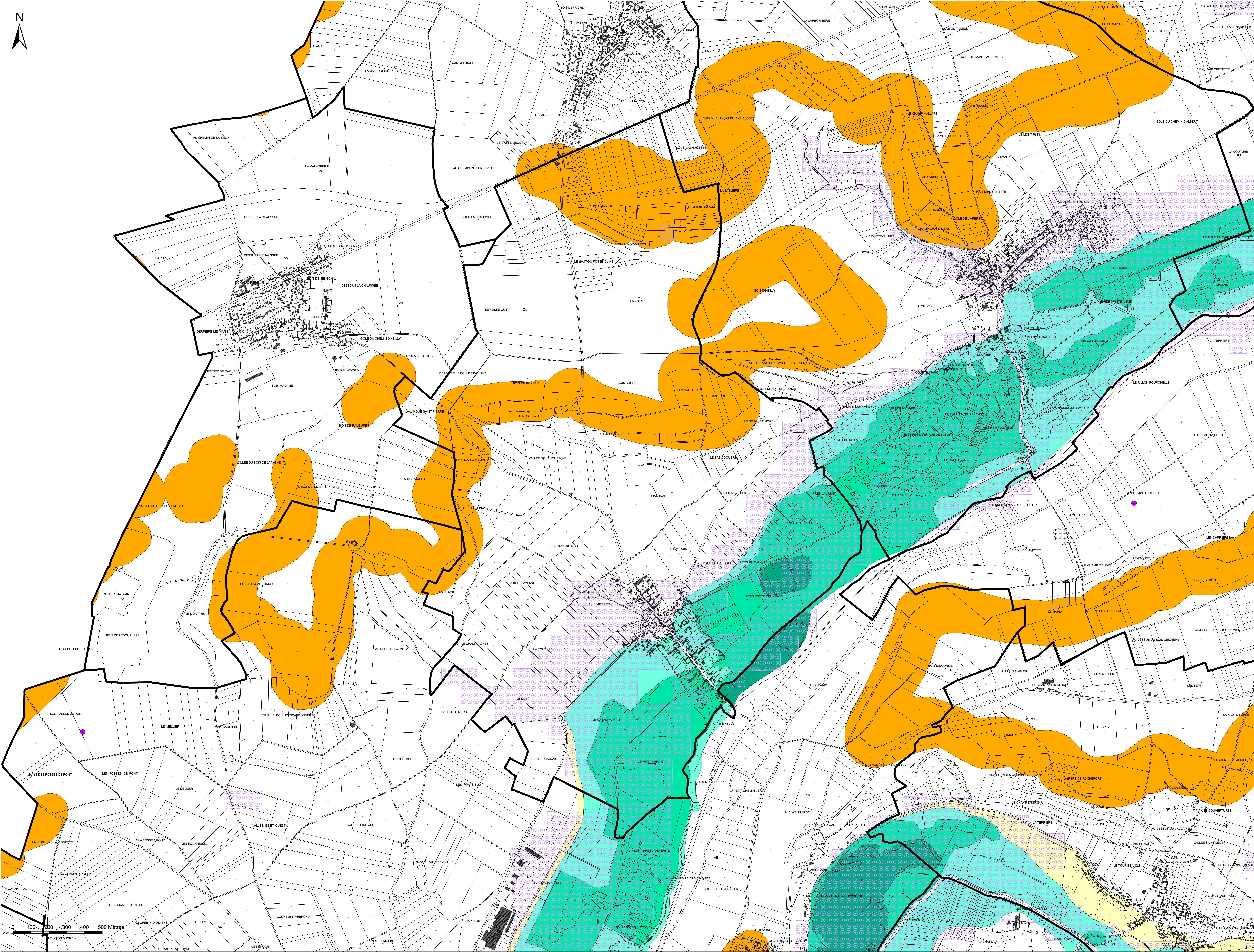
Val de Somme
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
80000 Corbie
Tél. 03 41 51 98 50

Somme-Normandie 24
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
80000 Corbie
Tél. 03 41 51 98 50



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site.
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Haute-de-France (Dépt. Somme)
24C, 40, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199

1:4 000

Le Président
LE PRÉSIDENT
A. BABAUT

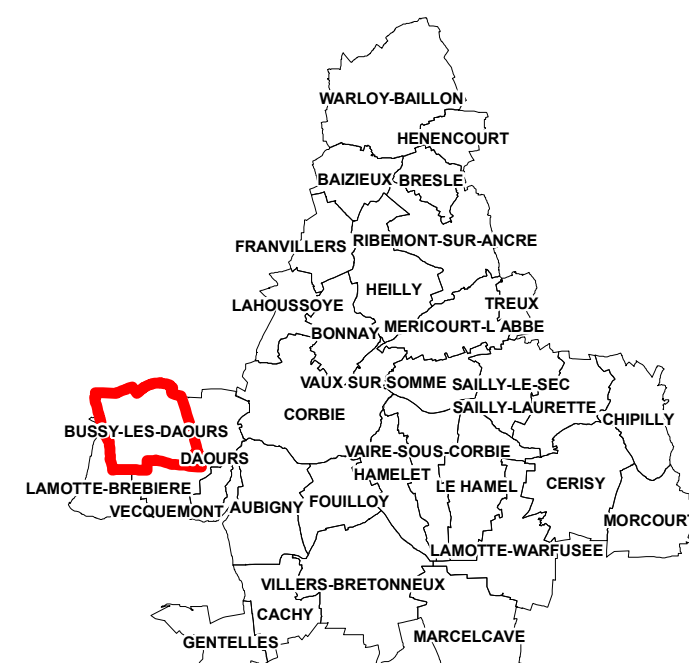
Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Hauts-de-France (Siège social)	Seine-Normandie Le Havre	Grand-Est
ZAC du Chevaleret	186 Boulevard François 1er	Espace Sainte-Croix
5 rue des Molettes	76600 Le Havre	6 Place Sainte-Croix
59286 Roost-Warendin	Tél. 02 35 46 55 08	51050 Châlon-en-Champagne
Tél. 03 27 97 36 30		Tél. 03 26 64 05 01

Val-de-Loire
Zerol Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
Tél. 02 41 52 98 39



	Cavités souterraines (Source : BRGM)
	Mouvements de terrain (Source : BRGM)
Pollution du sol :	
	Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :	
	Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :

Inondation par remontées de nappes naturelles :

 Aléa très faible

 Aléa faible

Aléa moye

Aléa fort

Inondation par ruissellement coulées de boue

Aléa faible

Aléa moye

Aléa fort

*A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions*

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



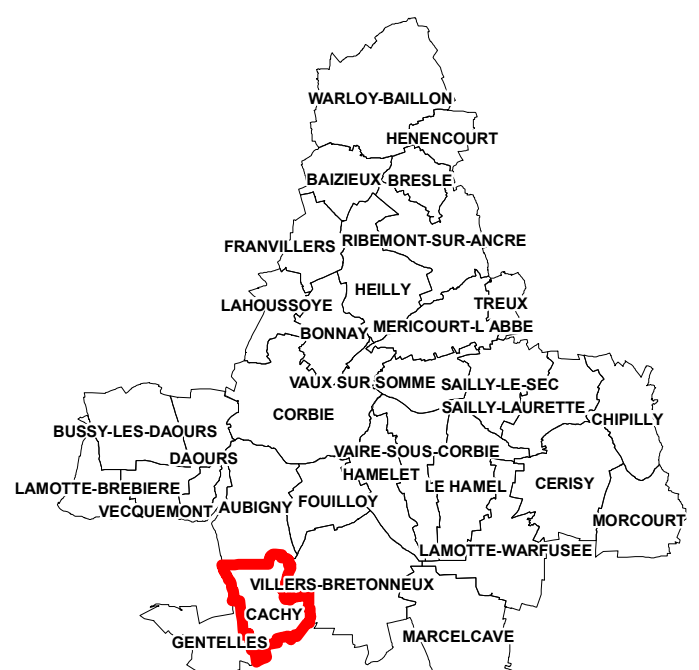
Head de France (Digne socié)
24C, 40, Châteauneuf
5 rue des Maitres
59000 Roubaix-Wendeb
Tél. 03 20 57 30 30

Somme-Normandie 12 Hout
288 Boulevard François 1er
99000 La Havre
Tél. 02 35 46 50 08

Grand Est
Espace Service-Citoyen
6 Place Sainte-Croix
53000 Châteauneuf-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

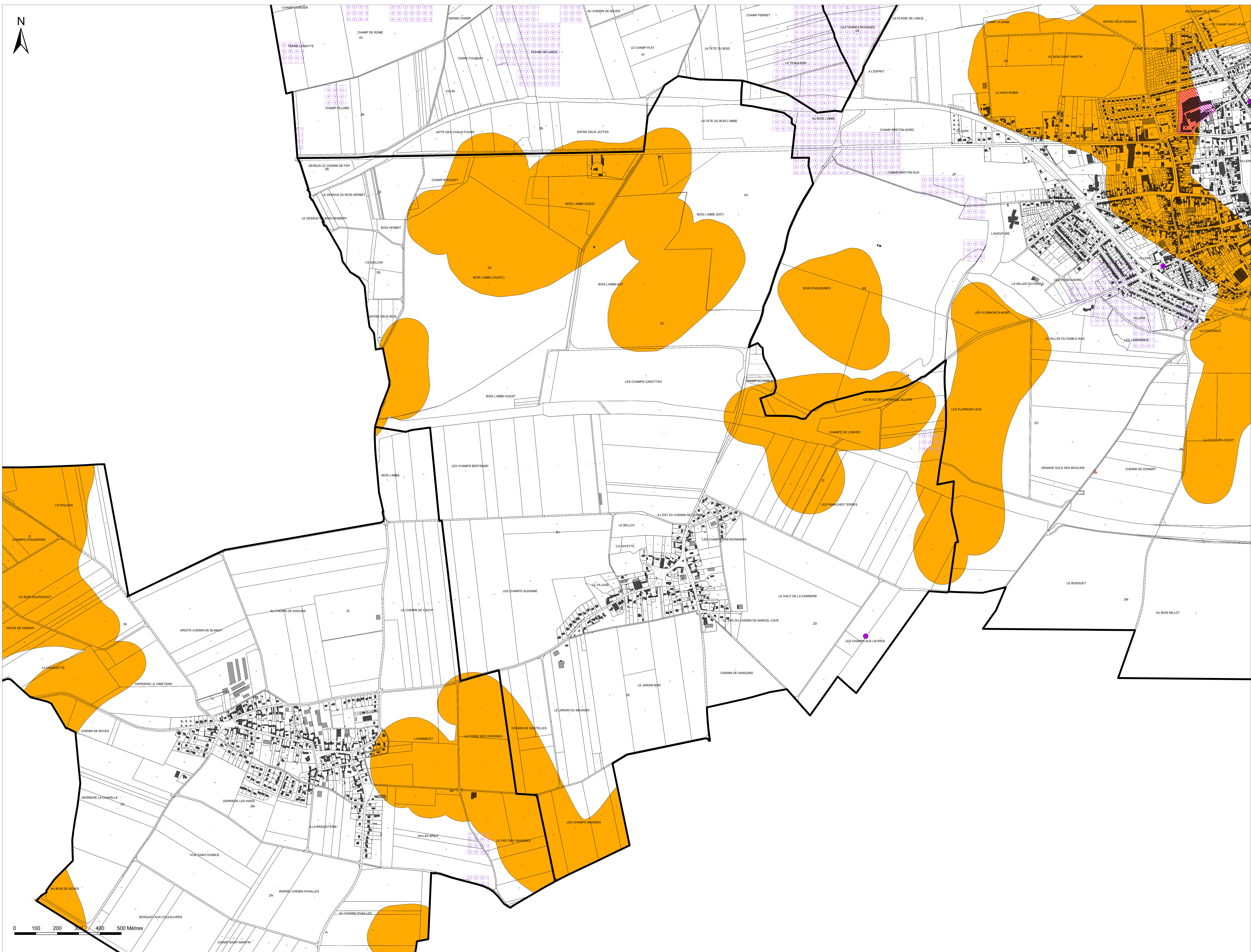
Val de Lohr
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
68000 Saverne
Tél. 03 41 51 98 50

Somme-Normandie 12 Hout
Parc d'activités La Courbe-Bouillon
580 rue Clément Ader - Bât. 3
27000 La Rochelle
Tél. 03 32 52 99 12



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

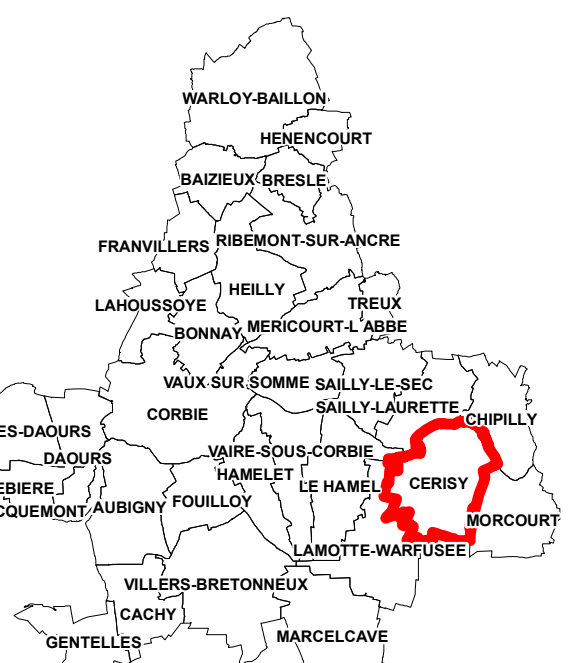
ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head of France (Digne Service)
24, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 37 30 30

Head of France (Digne Service)
24, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 37 30 30

Head of France (Digne Service)
24, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 37 30 30

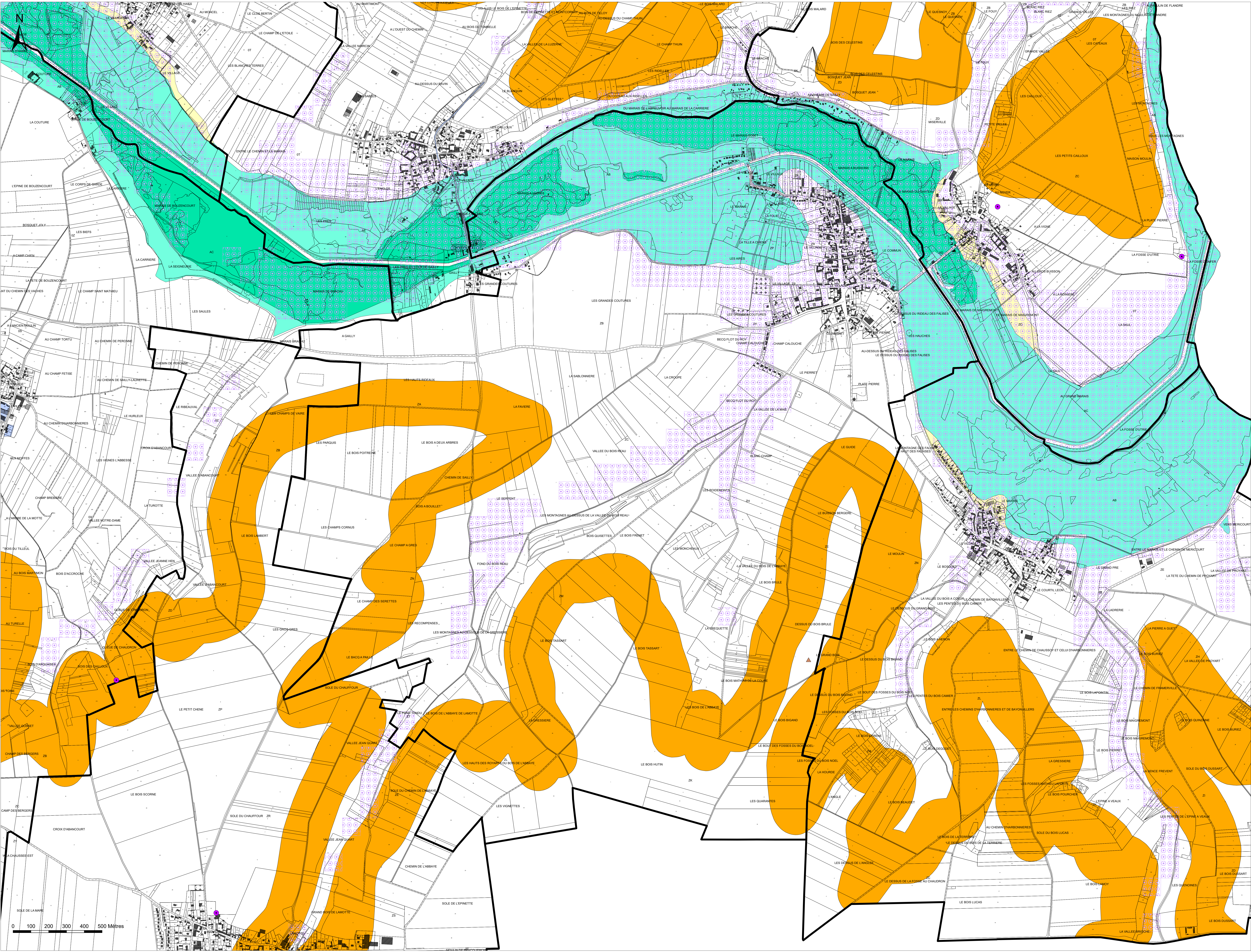


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe - Plan d'information sur les contraintes

CHIPILLY

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head de France (Digne socié)
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30

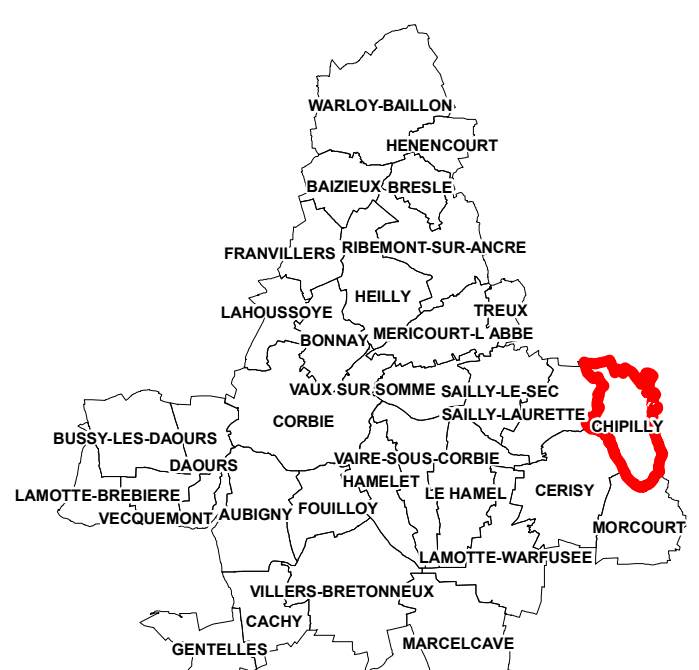
Somme-Normandie 21
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30

Grand Est
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30

Val de Somme
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30

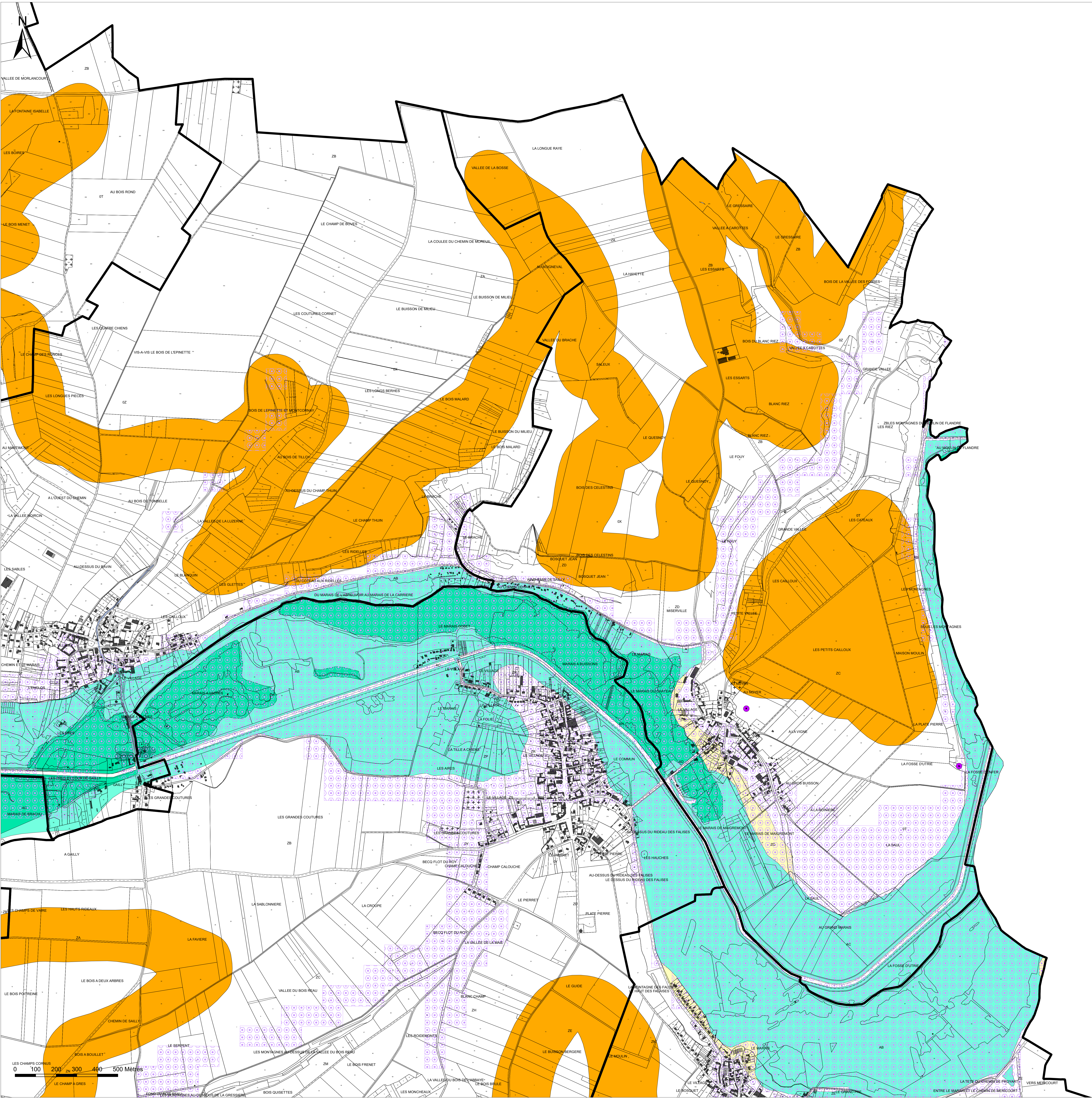
Somme-Normandie 21
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30

Grand Est
240, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 51 30 30



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020

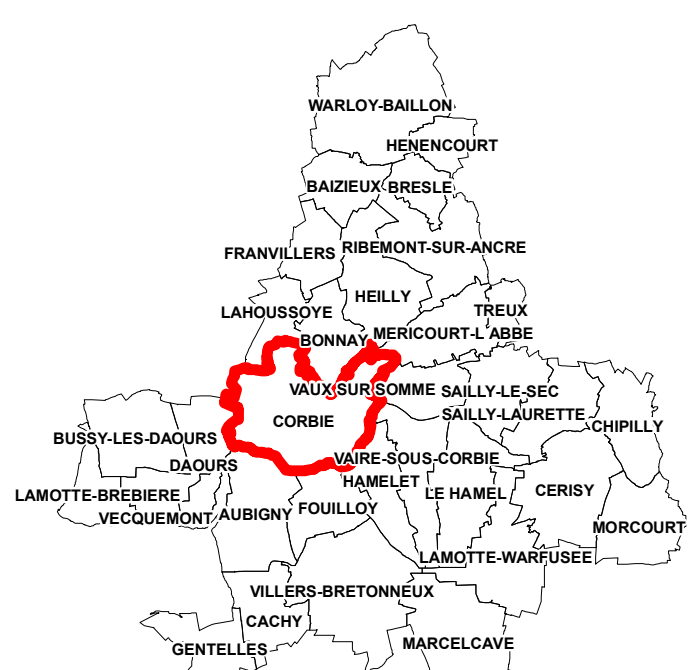


Bureau de France (Délégation)
24, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 37 30 30
Fax 03 20 37 30 31

Seine-Normandie Le Havre
288 Boulevard François 1er
76600 Le Havre
Tél. 02 35 46 50 08
Fax 02 35 46 50 09

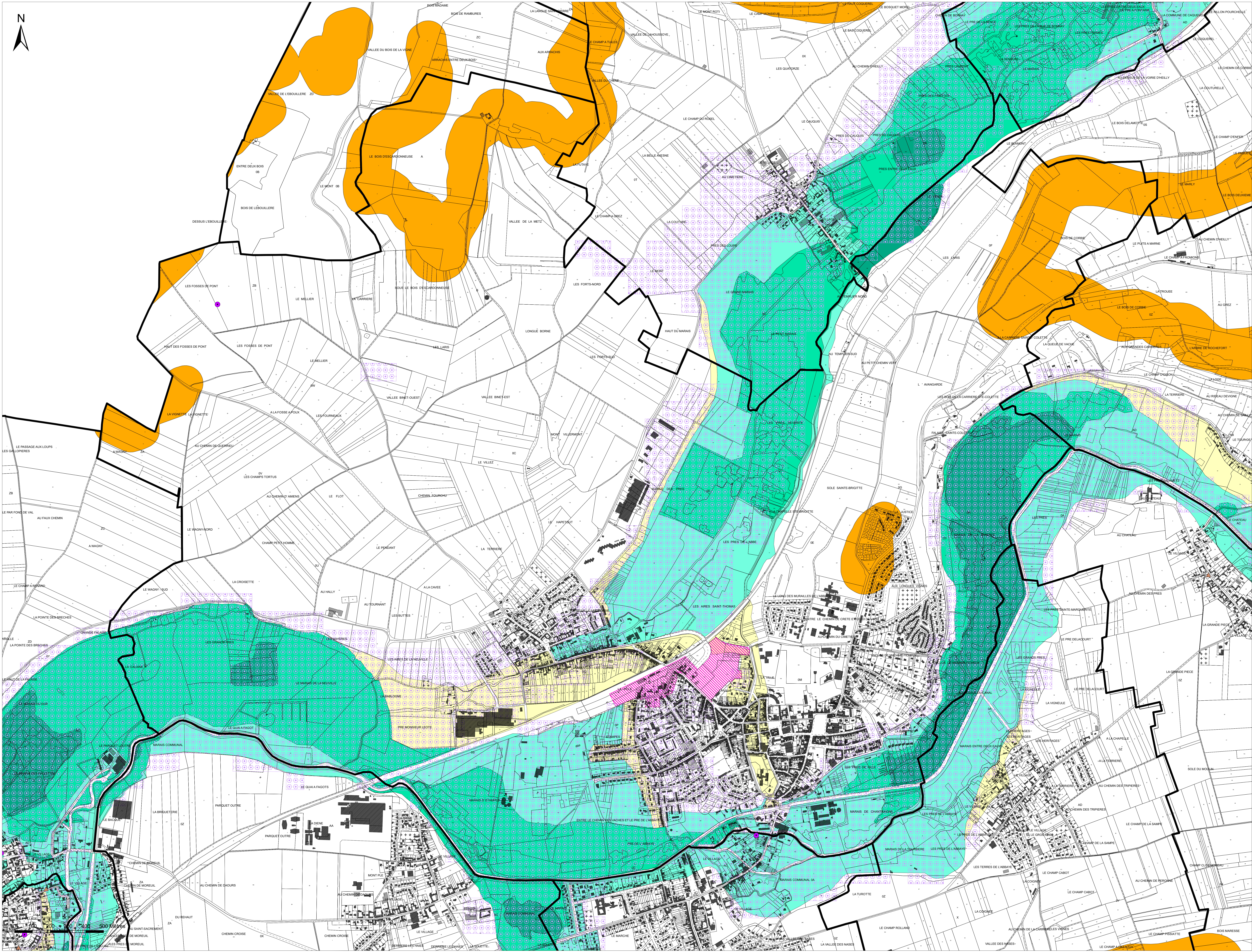
Grand Est
Bureau Seine-Cote
6 Place Sainte-Croix
53000 Landerneau-Champagne
Tél. 02 26 64 05 01
Fax 02 26 64 05 01

Seine-Normandie Fougères
Place d'Alsace et de Lorraine
58000 Fougères
Tél. 02 32 32 99 12
Fax 02 32 32 99 13



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



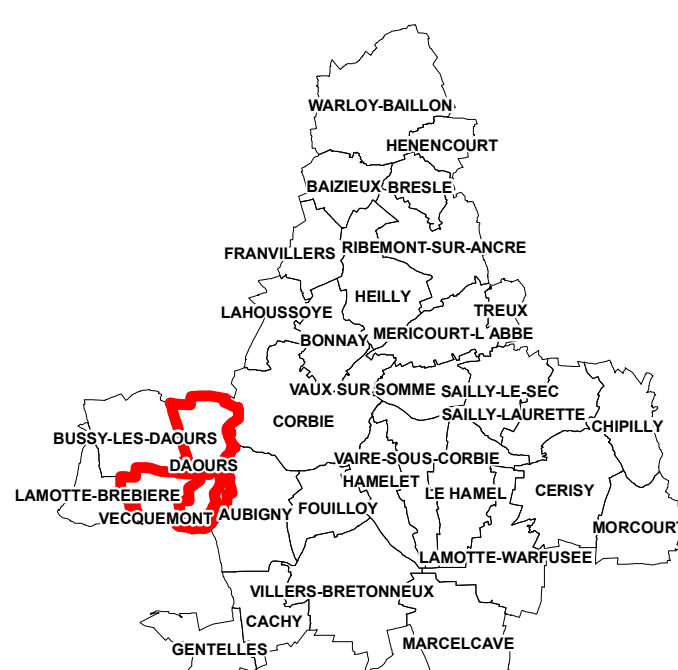
Head de France (Digne société)
24, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 30 30

Somme-Normandie 12
24, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 30 30

Grand Est
24, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 30 30

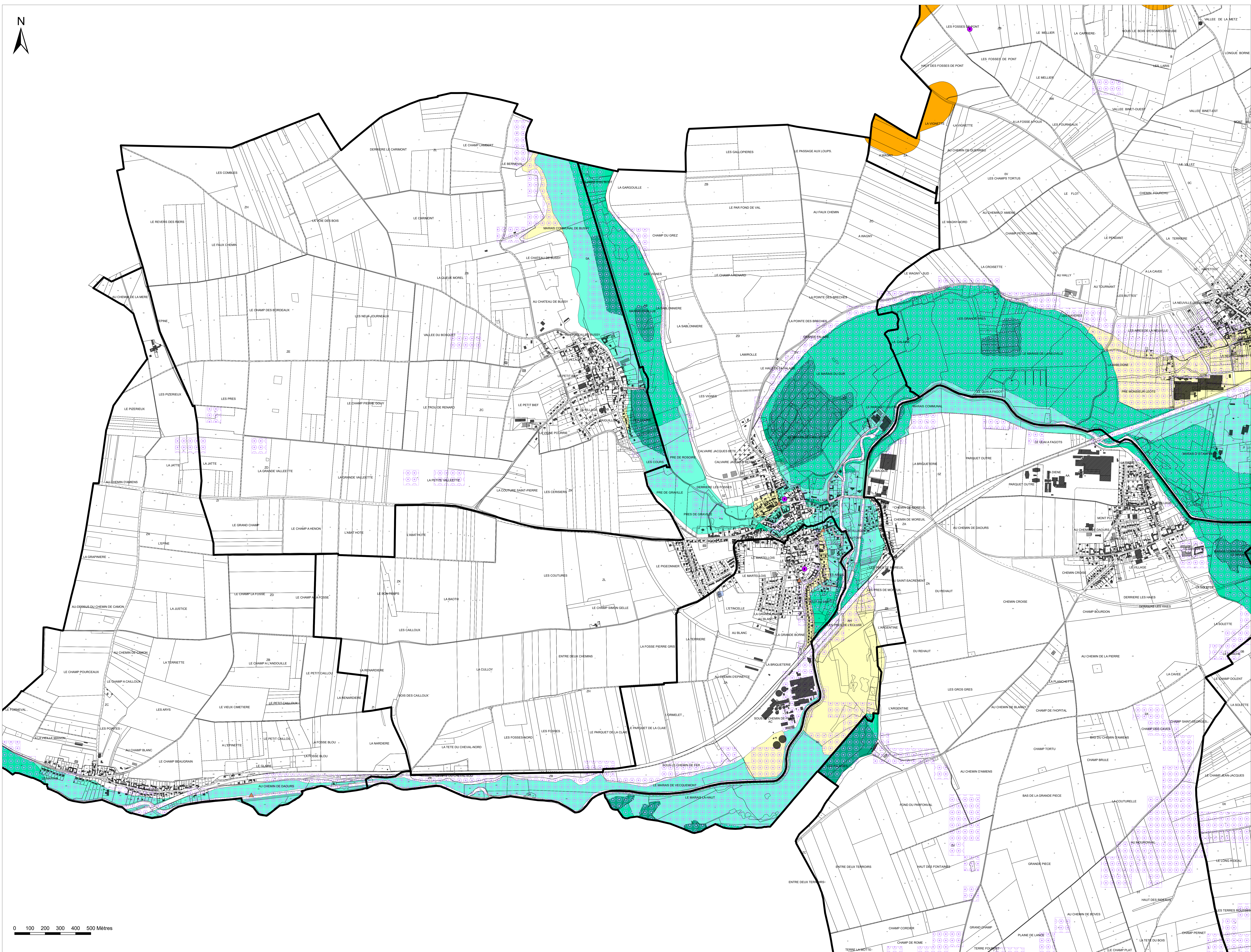
Val de Somme
24, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 30 30

Somme-Normandie 12
24, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 30 30



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



0 100 200 300 400 500 Mètres

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



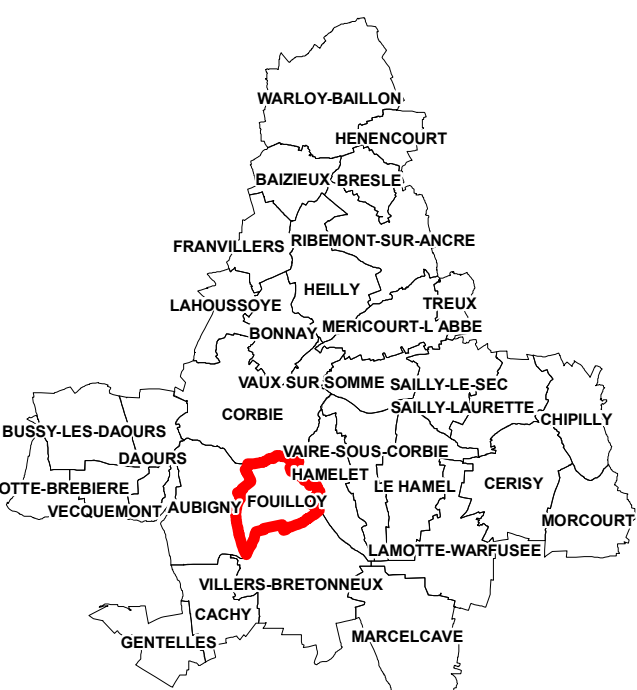
Head of France (Digne social)
24C, 24C
3 rue des Maitres
59000 Roubaix
Tél. 03 20 37 30 30

Seine-Normandie Le Havre
288 Boulevard François 1er
76600 La Havre
Tél. 02 35 46 50 08

Grand Est
Espace Service-Citoyen
6 Place Sainte-Croix
53000 Laval-sur-Orne
Tél. 02 36 64 05 01

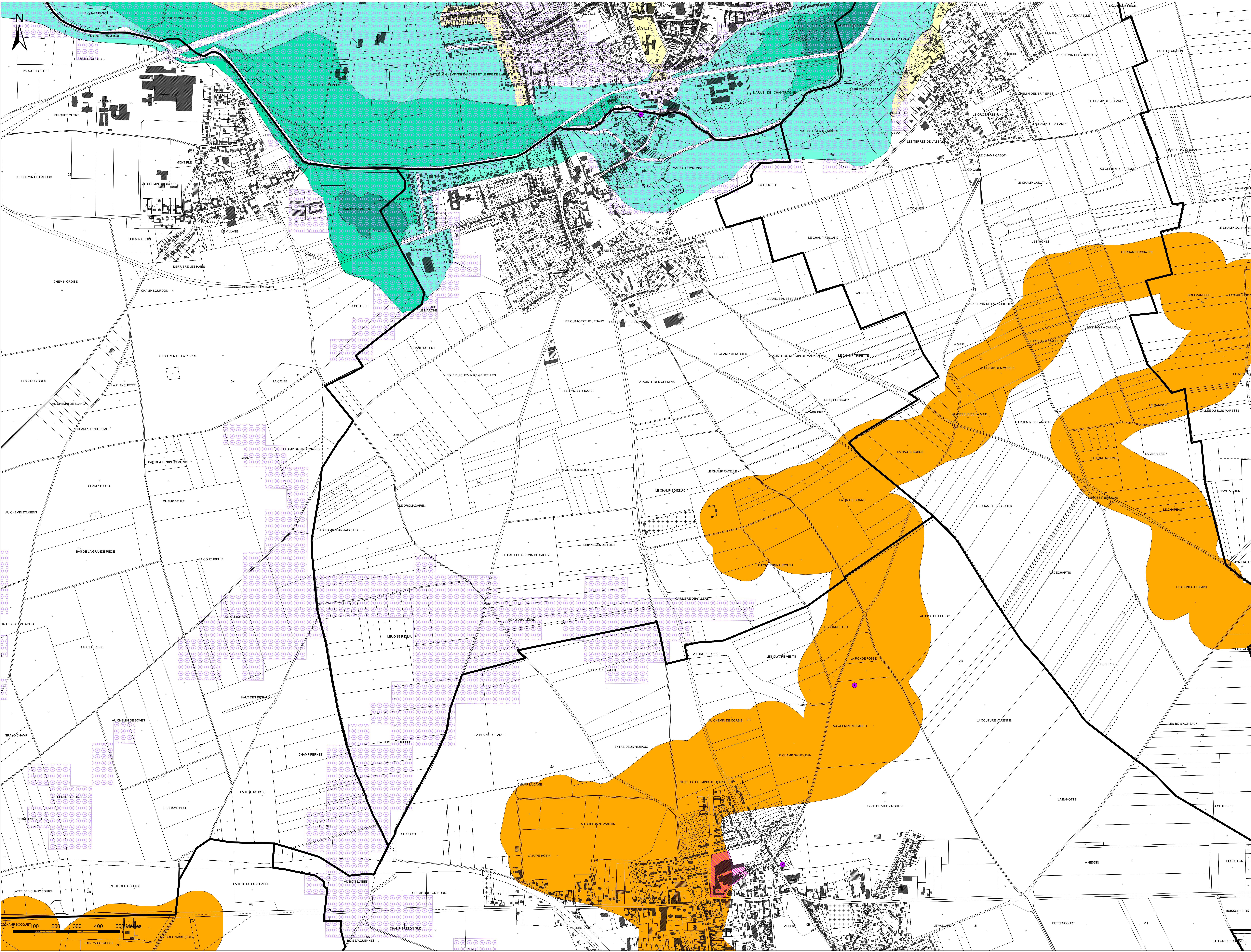
Val de Loire
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
41000 Blois
Tél. 02 41 51 98 30

Seine-Normandie Evreux
Place d'Alsace
58000 Evreux
Tél. 02 32 32 99 12



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



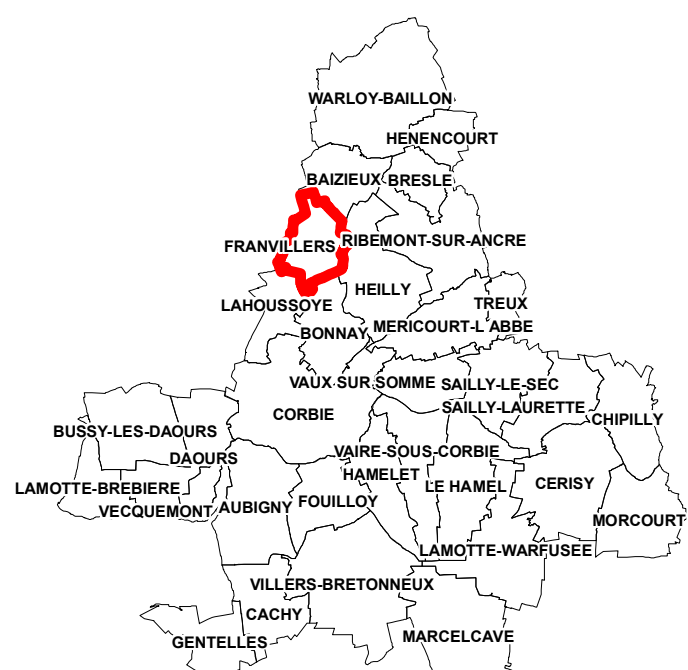
Haute-de-France (Dép. Somme)
24C, rue de l'Éclaircie
51000 La Neuville
Tél. 03 25 46 50 08

Somme-Normandie 121 Route
288 Boulevard François 1er
99000 La Neuve
Tél. 02 95 46 50 08

Grand Est
8 Place Sainte-Croix
53000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Val de Loire
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
41000 Blois
Tél. 02 41 51 98 30

Somme-Normandie 121 Route
288 Boulevard François 1er
99000 La Neuve
Tél. 02 95 46 50 08



Légende

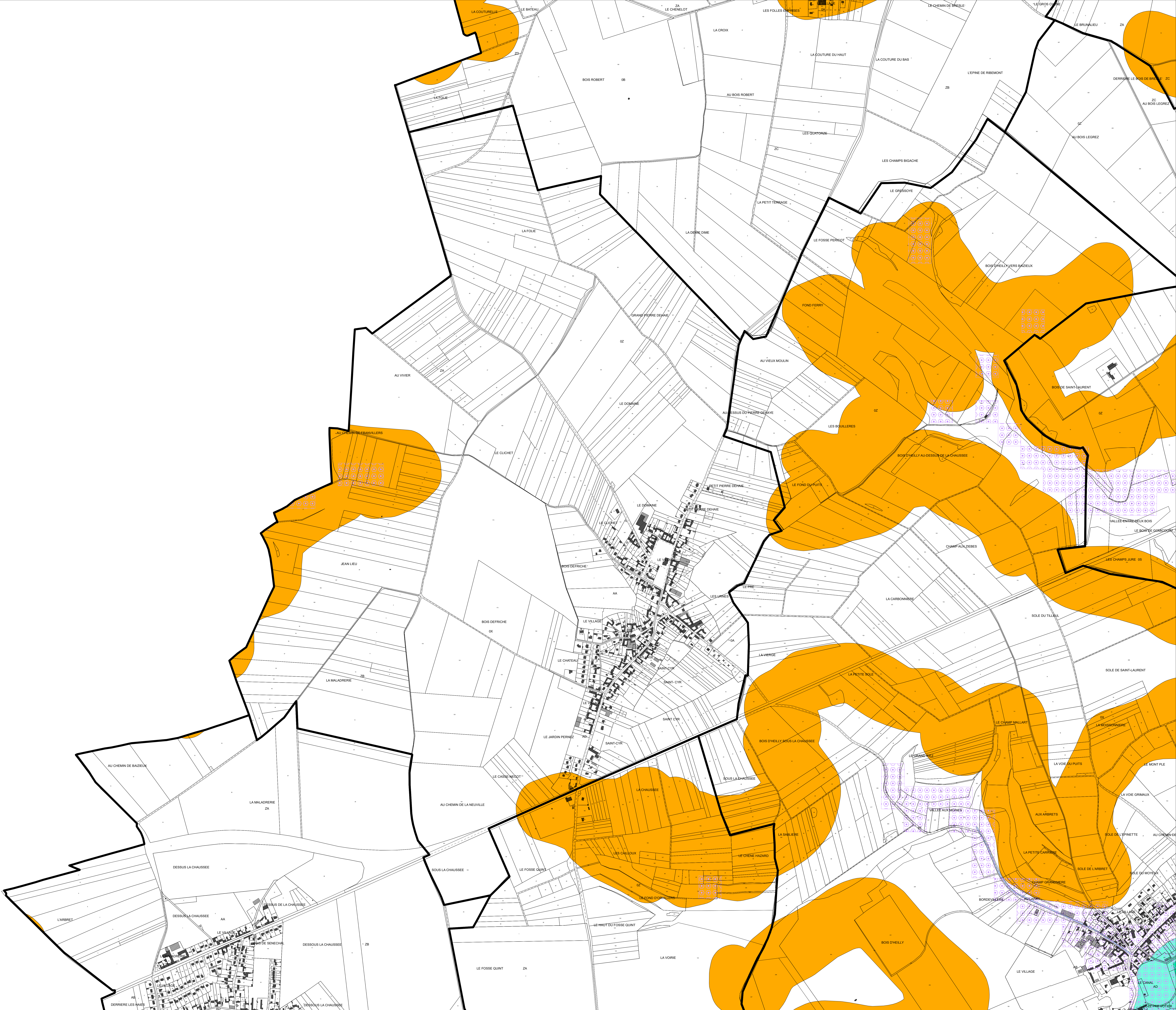
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

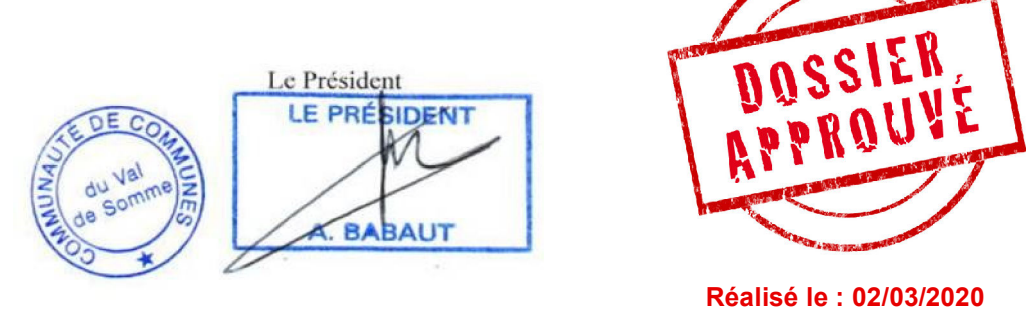
Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 Mètres



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Haute-de-France (Dép. 80)
ZAC de Chassepierre
3 rue des Mûriers
80000 Noyon
Tél. 03 22 57 30 30

Somme-Normandie 12 Noyon
288 Boulevard François 1er
80000 La Noyon
Tél. 03 25 46 50 08

Grand Est
Espace Saint-Côme
6 Place Sainte-Croix
53000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Val de Somme
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
80000 Noyon
Tél. 03 41 51 98 30

Somme-Normandie Forêt
Parc d'activités La Courbe-Bouzon
580 rue Célestine Ador - Bât. 3
77000 La Ferté-Macé
Tél. 03 32 32 99 12



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Haute-de-France (Dépt. Somme)
1 rue du Commerce
51000 La Neuville
Tél. 03 27 37 36 36

Somme-Normandie (Dépt. Somme)
28 Boulevard d'Alsace
80000 La Neuville
Tél. 03 27 37 36 36

Grand-Est (Dépt. Somme)
4 Place Sainte-Croix
51000 La Neuville
Tél. 03 26 64 05 05

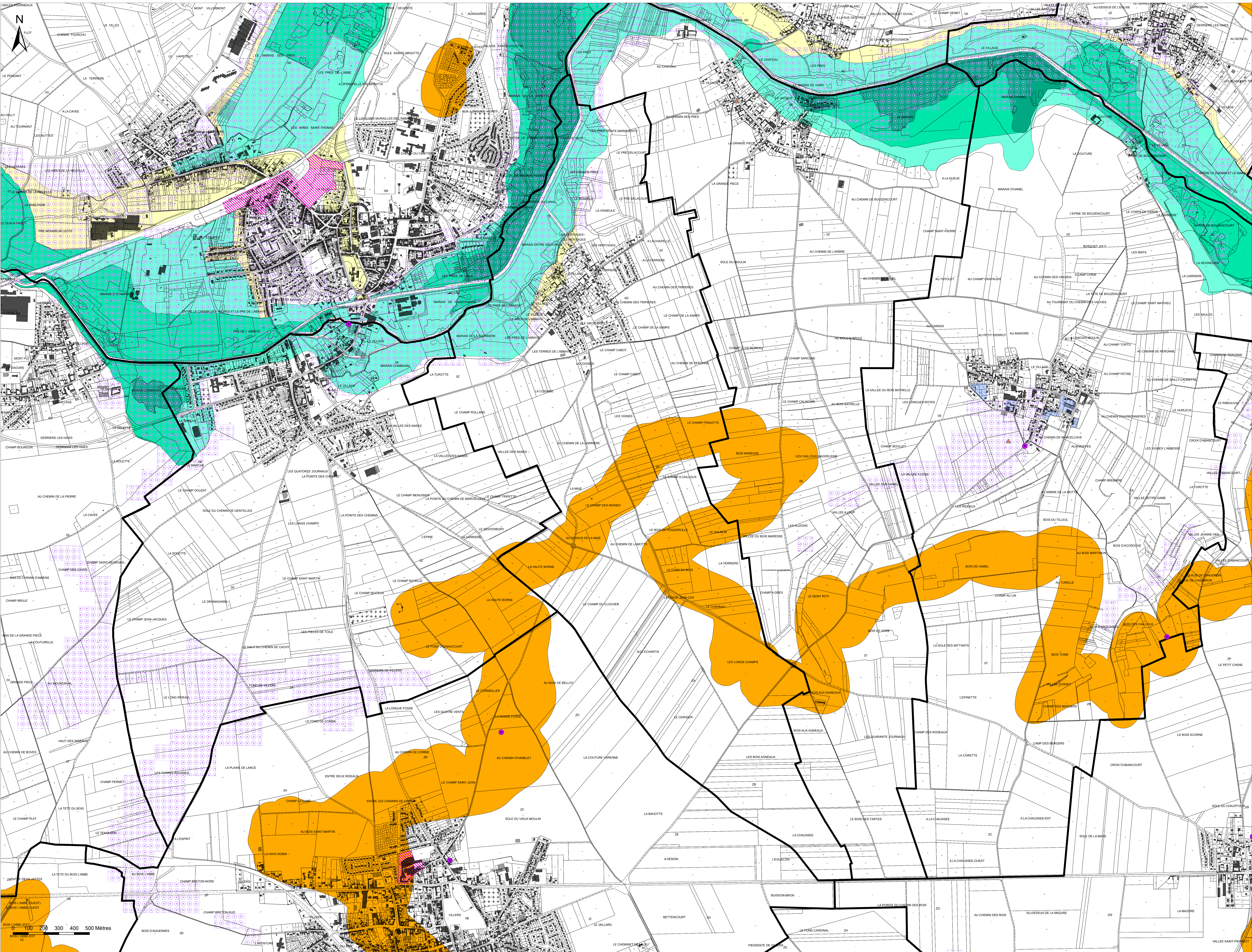
Val de Somme (Dépt. Somme)
Place d'Alsace
80000 La Neuville
Tél. 03 27 37 36 36

Somme-Normandie (Dépt. Somme)
28 Boulevard d'Alsace
80000 La Neuville
Tél. 03 27 37 36 36



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



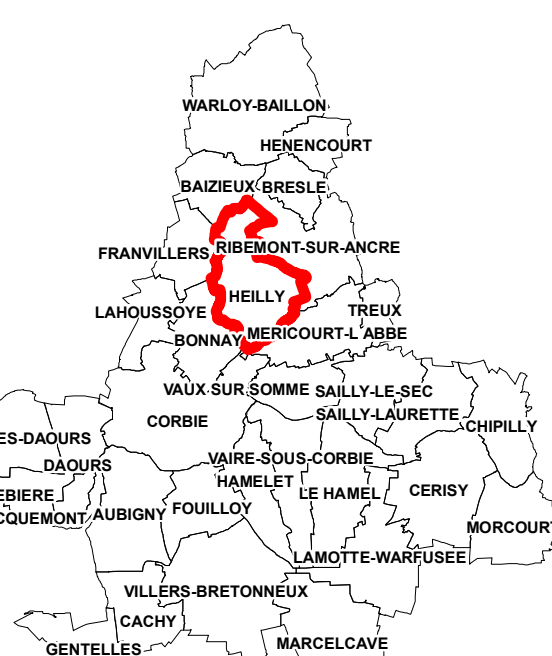
Heads de France (Digne société)
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 57 30 30

Serveur Normande
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 57 30 30

Grand Est
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 57 30 30

Val de la Somme
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 57 30 30

Serveur Normande
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 57 30 30

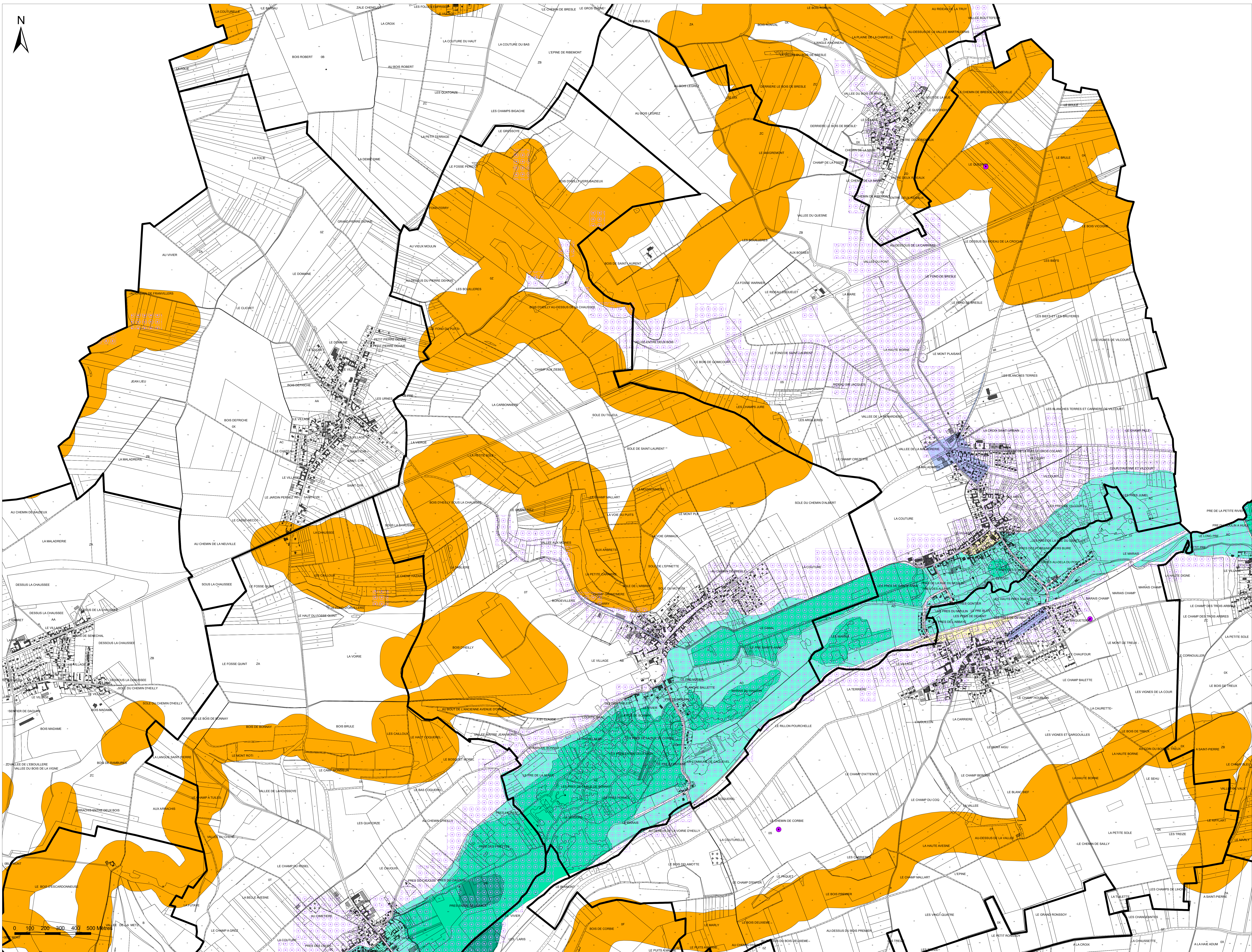


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe - Plan d'information sur les contraintes

HENENCOURT

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



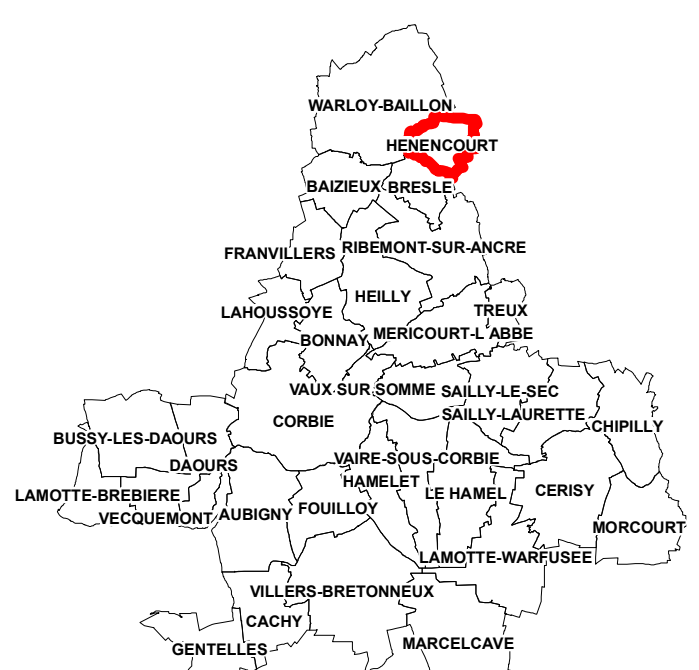
Head de France (Dège socié)
246, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 02 32 52 50 00
Fax 02 32 52 50 01

Somme-Normandie 2e Région
246, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 02 32 52 50 00
Fax 02 32 52 50 01

Grand Est
246, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 02 32 52 50 00
Fax 02 32 52 50 01

Val de Somme
246, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 02 32 52 50 00
Fax 02 32 52 50 01

Somme-Normandie 1re Région
246, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 02 32 52 50 00
Fax 02 32 52 50 01

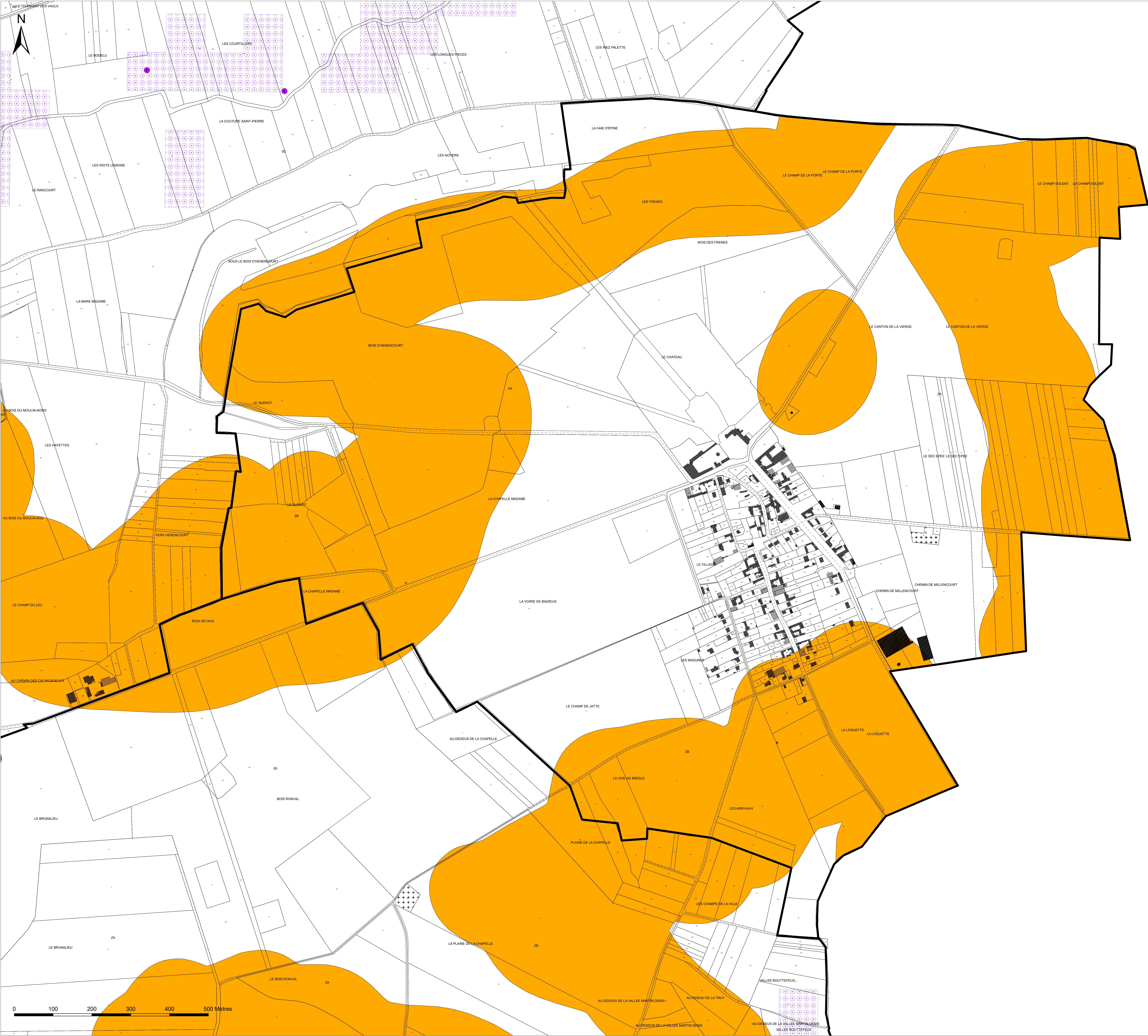


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



1:5 000



Le Président
LE PRÉSIDENT
A. BABAUT



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



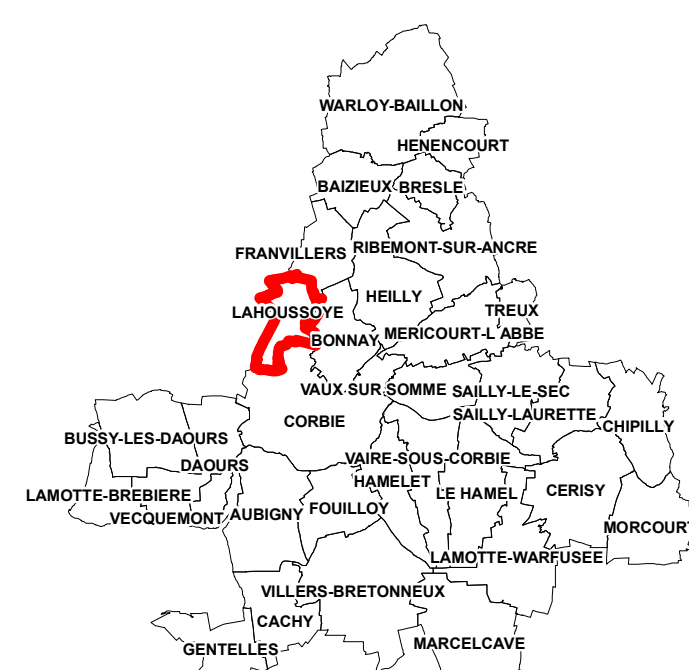
Hauts-de-France (Siège)
ZAC du Chevaleret
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

Val-de-Loire
Zone Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
Tél. 02 41 52 98 39

Seine-Normandie Le Havre
186 Boulevard François 1er
76600 Le Havre
Tél. 02 35 46 55 08

Seine-Normandie Evreux
Parc d'Activités Le Long Bui
380 rue Clément Ader - Bât.
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12

Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01



- ▲ Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)

Pollution du sol :

 Présence de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site

Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :

 Secteurs de nappes sub-affluantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :

Inondation par remontées de nappes naturelles :

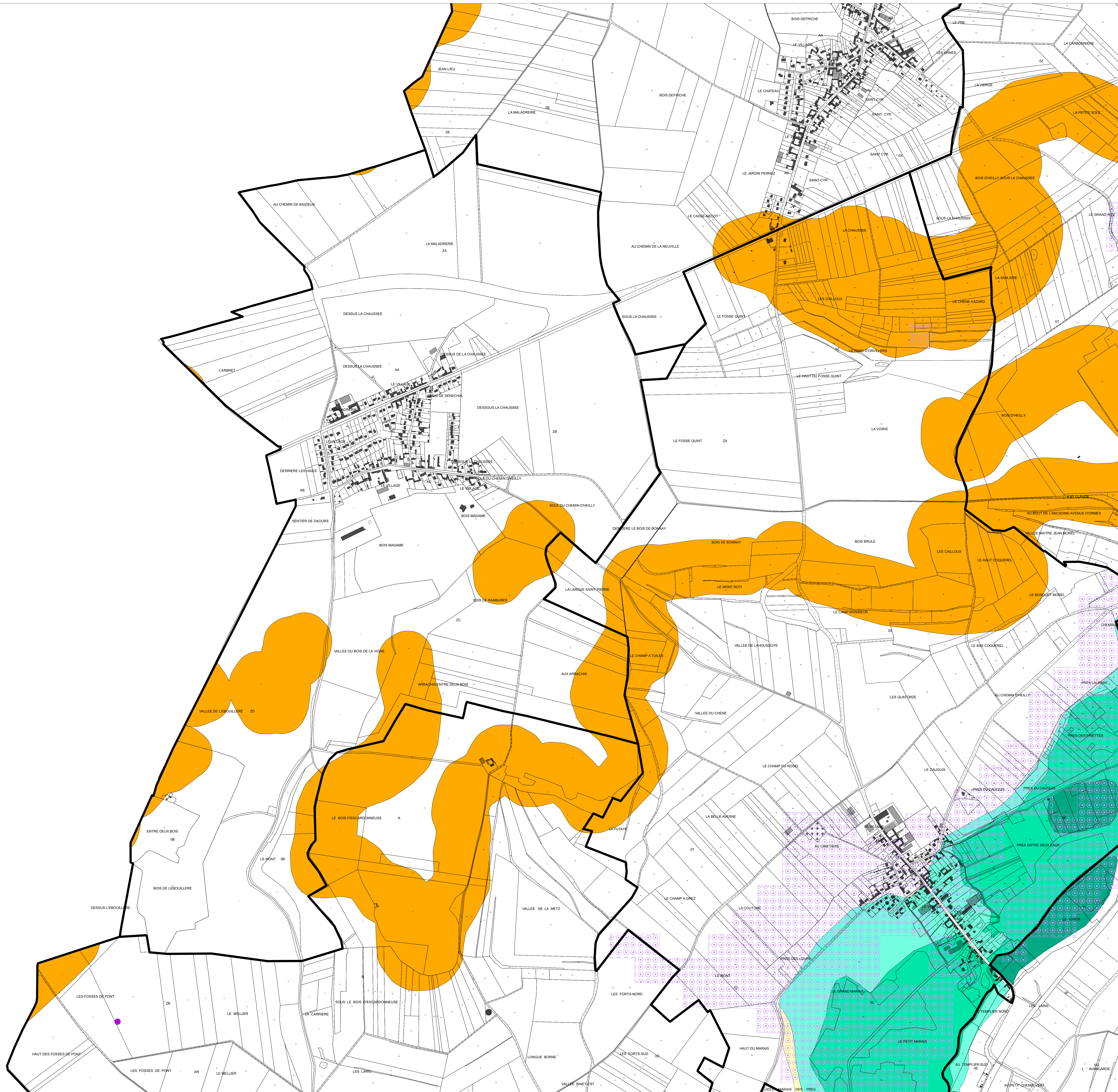
	Aléa très faible
	Aléa faible
	Aléa moyen
	Aléa fort

Inondation par ruissellement coulées de boue :

	Aléa faible
	Aléa moyen
	Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 Mètres

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,

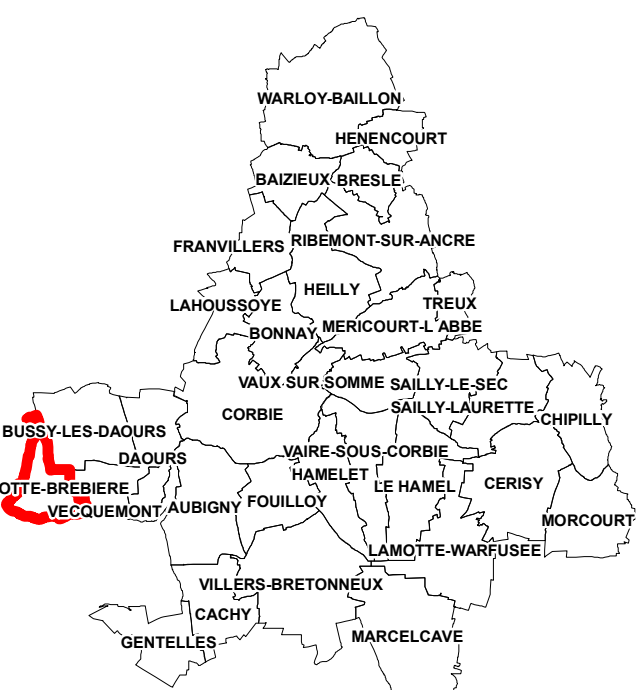


Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head de France (Dège socié)
24C, 24D, 24E, 24F, 24G, 24H, 24I, 24J, 24K, 24L, 24M, 24N, 24O, 24P, 24Q, 24R, 24S, 24T, 24U, 24V, 24W, 24X, 24Y, 24Z, 25A, 25B, 25C, 25D, 25E, 25F, 25G, 25H, 25I, 25J, 25K, 25L, 25M, 25N, 25O, 25P, 25Q, 25R, 25S, 25T, 25U, 25V, 25W, 25X, 25Y, 25Z, 26A, 26B, 26C, 26D, 26E, 26F, 26G, 26H, 26I, 26J, 26K, 26L, 26M, 26N, 26O, 26P, 26Q, 26R, 26S, 26T, 26U, 26V, 26W, 26X, 26Y, 26Z, 27A, 27B, 27C, 27D, 27E, 27F, 27G, 27H, 27I, 27J, 27K, 27L, 27M, 27N, 27O, 27P, 27Q, 27R, 27S, 27T, 27U, 27V, 27W, 27X, 27Y, 27Z, 28A, 28B, 28C, 28D, 28E, 28F, 28G, 28H, 28I, 28J, 28K, 28L, 28M, 28N, 28O, 28P, 28Q, 28R, 28S, 28T, 28U, 28V, 28W, 28X, 28Y, 28Z, 29A, 29B, 29C, 29D, 29E, 29F, 29G, 29H, 29I, 29J, 29K, 29L, 29M, 29N, 29O, 29P, 29Q, 29R, 29S, 29T, 29U, 29V, 29W, 29X, 29Y, 29Z, 30A, 30B, 30C, 30D, 30E, 30F, 30G, 30H, 30I, 30J, 30K, 30L, 30M, 30N, 30O, 30P, 30Q, 30R, 30S, 30T, 30U, 30V, 30W, 30X, 30Y, 30Z, 31A, 31B, 31C, 31D, 31E, 31F, 31G, 31H, 31I, 31J, 31K, 31L, 31M, 31N, 31O, 31P, 31Q, 31R, 31S, 31T, 31U, 31V, 31W, 31X, 31Y, 31Z, 32A, 32B, 32C, 32D, 32E, 32F, 32G, 32H, 32I, 32J, 32K, 32L, 32M, 32N, 32O, 32P, 32Q, 32R, 32S, 32T, 32U, 32V, 32W, 32X, 32Y, 32Z, 33A, 33B, 33C, 33D, 33E, 33F, 33G, 33H, 33I, 33J, 33K, 33L, 33M, 33N, 33O, 33P, 33Q, 33R, 33S, 33T, 33U, 33V, 33W, 33X, 33Y, 33Z, 34A, 34B, 34C, 34D, 34E, 34F, 34G, 34H, 34I, 34J, 34K, 34L, 34M, 34N, 34O, 34P, 34Q, 34R, 34S, 34T, 34U, 34V, 34W, 34X, 34Y, 34Z, 35A, 35B, 35C, 35D, 35E, 35F, 35G, 35H, 35I, 35J, 35K, 35L, 35M, 35N, 35O, 35P, 35Q, 35R, 35S, 35T, 35U, 35V, 35W, 35X, 35Y, 35Z, 36A, 36B, 36C, 36D, 36E, 36F, 36G, 36H, 36I, 36J, 36K, 36L, 36M, 36N, 36O, 36P, 36Q, 36R, 36S, 36T, 36U, 36V, 36W, 36X, 36Y, 36Z, 37A, 37B, 37C, 37D, 37E, 37F, 37G, 37H, 37I, 37J, 37K, 37L, 37M, 37N, 37O, 37P, 37Q, 37R, 37S, 37T, 37U, 37V, 37W, 37X, 37Y, 37Z, 38A, 38B, 38C, 38D, 38E, 38F, 38G, 38H, 38I, 38J, 38K, 38L, 38M, 38N, 38O, 38P, 38Q, 38R, 38S, 38T, 38U, 38V, 38W, 38X, 38Y, 38Z, 39A, 39B, 39C, 39D, 39E, 39F, 39G, 39H, 39I, 39J, 39K, 39L, 39M, 39N, 39O, 39P, 39Q, 39R, 39S, 39T, 39U, 39V, 39W, 39X, 39Y, 39Z, 40A, 40B, 40C, 40D, 40E, 40F, 40G, 40H, 40I, 40J, 40K, 40L, 40M, 40N, 40O, 40P, 40Q, 40R, 40S, 40T, 40U, 40V, 40W, 40X, 40Y, 40Z, 41A, 41B, 41C, 41D, 41E, 41F, 41G, 41H, 41I, 41J, 41K, 41L, 41M, 41N, 41O, 41P, 41Q, 41R, 41S, 41T, 41U, 41V, 41W, 41X, 41Y, 41Z, 42A, 42B, 42C, 42D, 42E, 42F, 42G, 42H, 42I, 42J, 42K, 42L, 42M, 42N, 42O, 42P, 42Q, 42R, 42S, 42T, 42U, 42V, 42W, 42X, 42Y, 42Z, 43A, 43B, 43C, 43D, 43E, 43F, 43G, 43H, 43I, 43J, 43K, 43L, 43M, 43N, 43O, 43P, 43Q, 43R, 43S, 43T, 43U, 43V, 43W, 43X, 43Y, 43Z, 44A, 44B, 44C, 44D, 44E, 44F, 44G, 44H, 44I, 44J, 44K, 44L, 44M, 44N, 44O, 44P, 44Q, 44R, 44S, 44T, 44U, 44V, 44W, 44X, 44Y, 44Z, 45A, 45B, 45C, 45D, 45E, 45F, 45G, 45H, 45I, 45J, 45K, 45L, 45M, 45N, 45O, 45P, 45Q, 45R, 45S, 45T, 45U, 45V, 45W, 45X, 45Y, 45Z, 46A, 46B, 46C, 46D, 46E, 46F, 46G, 46H, 46I, 46J, 46K, 46L, 46M, 46N, 46O, 46P, 46Q, 46R, 46S, 46T, 46U, 46V, 46W, 46X, 46Y, 46Z, 47A, 47B, 47C, 47D, 47E, 47F, 47G, 47H, 47I, 47J, 47K, 47L, 47M, 47N, 47O, 47P, 47Q, 47R, 47S, 47T, 47U, 47V, 47W, 47X, 47Y, 47Z, 48A, 48B, 48C, 48D, 48E, 48F, 48G, 48H, 48I, 48J, 48K, 48L, 48M, 48N, 48O, 48P, 48Q, 48R, 48S, 48T, 48U, 48V, 48W, 48X, 48Y, 48Z, 49A, 49B, 49C, 49D, 49E, 49F, 49G, 49H, 49I, 49J, 49K, 49L, 49M, 49N, 49O, 49P, 49Q, 49R, 49S, 49T, 49U, 49V, 49W, 49X, 49Y, 49Z, 50A, 50B, 50C, 50D, 50E, 50F, 50G, 50H, 50I, 50J, 50K, 50L, 50M, 50N, 50O, 50P, 50Q, 50R, 50S, 50T, 50U, 50V, 50W, 50X, 50Y, 50Z, 51A, 51B, 51C, 51D, 51E, 51F, 51G, 51H, 51I, 51J, 51K, 51L, 51M, 51N, 51O, 51P, 51Q, 51R, 51S, 51T, 51U, 51V, 51W, 51X, 51Y, 51Z, 52A, 52B, 52C, 52D, 52E, 52F, 52G, 52H, 52I, 52J, 52K, 52L, 52M, 52N, 52O, 52P, 52Q, 52R, 52S, 52T, 52U, 52V, 52W, 52X, 52Y, 52Z, 53A, 53B, 53C, 53D, 53E, 53F, 53G, 53H, 53I, 53J, 53K, 53L, 53M, 53N, 53O, 53P, 53Q, 53R, 53S, 53T, 53U, 53V, 53W, 53X, 53Y, 53Z, 54A, 54B, 54C, 54D, 54E, 54F, 54G, 54H, 54I, 54J, 54K, 54L, 54M, 54N, 54O, 54P, 54Q, 54R, 54S, 54T, 54U, 54V, 54W, 54X, 54Y, 54Z, 55A, 55B, 55C, 55D, 55E, 55F, 55G, 55H, 55I, 55J, 55K, 55L, 55M, 55N, 55O, 55P, 55Q, 55R, 55S, 55T, 55U, 55V, 55W, 55X, 55Y, 55Z, 56A, 56B, 56C, 56D, 56E, 56F, 56G, 56H, 56I, 56J, 56K, 56L, 56M, 56N, 56O, 56P, 56Q, 56R, 56S, 56T, 56U, 56V, 56W, 56X, 56Y, 56Z, 57A, 57B, 57C, 57D, 57E, 57F, 57G, 57H, 57I, 57J, 57K, 57L, 57M, 57N, 57O, 57P, 57Q, 57R, 57S, 57T, 57U, 57V, 57W, 57X, 57Y, 57Z, 58A, 58B, 58C, 58D, 58E, 58F, 58G, 58H, 58I, 58J, 58K, 58L, 58M, 58N, 58O, 58P, 58Q, 58R, 58S, 58T, 58U, 58V, 58W, 58X, 58Y, 58Z, 59A, 59B, 59C, 59D, 59E, 59F, 59G, 59H, 59I, 59J, 59K, 59L, 59M, 59N, 59O, 59P, 59Q, 59R, 59S, 59T, 59U, 59V, 59W, 59X, 59Y, 59Z, 60A, 60B, 60C, 60D, 60E, 60F, 60G, 60H, 60I, 60J, 60K, 60L, 60M, 60N, 60O, 60P, 60Q, 60R, 60S, 60T, 60U, 60V, 60W, 60X, 60Y, 60Z, 61A, 61B, 61C, 61D, 61E, 61F, 61G, 61H, 61I, 61J, 61K, 61L, 61M, 61N, 61O, 61P, 61Q, 61R, 61S, 61T, 61U, 61V, 61W, 61X, 61Y, 61Z, 62A, 62B, 62C, 62D, 62E, 62F, 62G, 62H, 62I, 62J, 62K, 62L, 62M, 62N, 62O, 62P, 62Q, 62R, 62S, 62T, 62U, 62V, 62W, 62X, 62Y, 62Z, 63A, 63B, 63C, 63D, 63E, 63F, 63G, 63H, 63I, 63J, 63K, 63L, 63M, 63N, 63O, 63P, 63Q, 63R, 63S, 63T, 63U, 63V, 63W, 63X, 63Y, 63Z, 64A, 64B, 64C, 64D, 64E, 64F, 64G, 64H, 64I, 64J, 64K, 64L, 64M, 64N, 64O, 64P, 64Q, 64R, 64S, 64T, 64U, 64V, 64W, 64X, 64Y, 64Z, 65A, 65B, 65C, 65D, 65E, 65F, 65G, 65H, 65I, 65J, 65K, 65L, 65M, 65N, 65O, 65P, 65Q, 65R, 65S, 65T, 65U, 65V, 65W, 65X, 65Y, 65Z, 66A, 66B, 66C, 66D, 66E, 66F, 66G, 66H, 66I, 66J, 66K, 66L, 66M, 66N, 66O, 66P, 66Q, 66R, 66S, 66T, 66U, 66V, 66W, 66X, 66Y, 66Z, 67A, 67B, 67C, 67D, 67E, 67F, 67G, 67H, 67I, 67J, 67K, 67L, 67M, 67N, 67O, 67P, 67Q, 67R, 67S, 67T, 67U, 67V, 67W, 67X, 67Y, 67Z, 68A, 68B, 68C, 68D, 68E, 68F, 68G, 68H, 68I, 68J, 68K, 68L, 68M, 68N, 68O, 68P, 68Q, 68R, 68S, 68T, 68U, 68V, 68W, 68X, 68Y, 68Z, 69A, 69B, 69C, 69D, 69E, 69F, 69G, 69H, 69I, 69J, 69K, 69L, 69M, 69N, 69O, 69P, 69Q, 69R, 69S, 69T, 69U, 69V, 69W, 69X, 69Y, 69Z, 70A, 70B, 70C, 70D, 70E, 70F, 70G, 70H, 70I, 70J, 70K, 70L, 70M, 70N, 70O, 70P, 70Q, 70R, 70S, 70T, 70U, 70V, 70W, 70X, 70Y, 70Z, 71A, 71B, 71C, 71D, 71E, 71F, 71G, 71H, 71I, 71J, 71K, 71L, 71M, 71N, 71O, 71P, 71Q, 71R, 71S, 71T, 71U, 71V, 71W, 71X, 71Y, 71Z, 72A, 72B, 72C, 72D, 72E, 72F, 72G, 72H, 72I, 72J, 72K, 72L, 72M, 72N, 72O, 72P, 72Q, 72R, 72S, 72T, 72U, 72V, 72W, 72X, 72Y, 72Z, 73A, 73B, 73C, 73D, 73E, 73F, 73G, 73H, 73I, 73J, 73K, 73L, 73M, 73N, 73O, 73P, 73Q, 73R, 73S, 73T, 73U, 73V, 73W, 73X, 73Y, 73Z, 74A, 74B, 74C, 74D, 74E, 74F, 74G, 74H, 74I, 74J, 74K, 74L, 74M, 74N, 74O, 74P, 74Q, 74R, 74S, 74T, 74U, 74V, 74W, 74X, 74Y, 74Z, 75A, 75B, 75C, 75D, 75E, 75F, 75G, 75H, 75I, 75J, 75K, 75L, 75M, 75N, 75O, 75P, 75Q, 75R, 75S, 75T, 75U, 75V, 75W, 75X, 75Y, 75Z, 76A, 76B, 76C, 76D, 76E, 76F, 76G, 76H, 76I, 76J, 76K, 76L, 76M, 76N, 76O, 76P, 76Q, 76R, 76S, 76T, 76U, 76V, 76W, 76X, 76Y, 76Z, 77A, 77B, 77C, 77D, 77E, 77F, 77G, 77H, 77I, 77J, 77K, 77L, 77M, 77N, 77O, 77P, 77Q, 77R, 77S, 77T, 77U, 77V, 77W, 77X, 77Y, 77Z, 78A, 78B, 78C, 78D, 78E, 78F, 78G, 78H, 78I, 78J, 78K, 78L, 78M, 78N, 78O, 78P, 78Q, 78R, 78S, 78T, 78U, 78V, 78W, 78X, 78Y, 78Z, 79A, 79B, 79C, 79D, 79E, 79F, 79G, 79H, 79I, 79J, 79K, 79L, 79M, 79N, 79O, 79P, 79Q, 79R, 79S, 79T, 79U, 79V, 79W, 79X, 79Y, 79Z, 80A, 80B, 80C, 80D, 80E, 80F, 80G, 80H, 80I, 80J, 80K, 80L, 80M, 80N, 80O, 80P, 80Q, 80R, 80S, 80T, 80U, 80V, 80W, 80X, 80Y, 80Z, 81A, 81B, 81C, 81D, 81E, 81F, 81G, 81H, 81I, 81J, 81K, 81L, 81M, 81N, 81O, 81P, 81Q, 81R, 81S, 81T, 81U, 81V, 81W, 81X, 81Y, 81Z, 82A, 82B, 82C, 82D, 82E, 82F, 82G, 82H, 82I, 82J, 82K, 82L, 82M, 82N, 82O, 82P, 82Q, 82R, 82S, 82T, 82U, 82V, 82W, 82X, 82Y, 82Z, 83A, 83B, 83C, 83D, 83E, 83F, 83G, 83H, 83I, 83J, 83K, 83L, 83M, 83N, 83O, 83P, 83Q, 83R, 83S, 83T, 83U, 83V, 83W, 83X, 83Y, 83Z, 84A, 84B, 84C, 84D, 84E, 84F, 84G, 84H, 84I, 84J, 84K, 84L, 84M, 84N, 84O, 84P, 84Q, 84R, 84S, 84T, 84U, 84V, 84W, 84X, 84Y, 84Z, 85A, 85B, 85C, 85D, 85E, 85F, 85G, 85H, 85I, 85J, 85K, 85L, 85M, 85N, 85O, 85P, 85Q, 85R, 85S, 85T, 85U, 85V, 85W, 85X, 85Y, 85Z, 86A, 86B, 86C, 86D, 86E, 86F, 86G, 86H, 86I, 86J, 86K, 86L, 86M, 86N, 86O, 86P, 86Q, 86R, 86S, 86T, 86U, 86V, 86W, 86X, 86Y, 86Z, 87A, 87B, 87C, 87D, 87E, 87F, 87G, 87H, 87I, 87J, 87K, 87L, 87M, 87N, 87O, 87P, 87Q, 87R, 87S, 87T, 87U, 87V, 87W, 87X, 87Y, 87Z, 88A, 88B, 88C, 88D, 88E, 88F, 88G, 88H, 88I, 88J, 88K, 88L, 88M, 88N, 88O, 88P, 88Q, 88R, 88S, 88T, 88U, 88V, 88W, 88X, 88Y, 88Z, 89A, 89B, 89C, 89D, 89E, 89F, 89G, 89H, 89I, 89J, 89K, 89L, 89M, 89N, 89O, 89P, 89Q, 89R, 89S, 89T, 89U, 89V, 89W, 89X, 89Y, 89Z, 90A, 90B, 90C, 90D, 90E, 90F, 90G, 90H, 90I, 90J, 90K, 90L, 90M, 90N, 90O, 90P, 90Q, 90R, 90S, 90T, 90U, 90V, 90W, 90X, 90Y, 90Z, 91A, 91B, 91C, 91D, 91E, 91F, 91G, 91H, 91I, 91J, 91K, 91L, 91M, 91N, 91O, 91P, 91Q, 91R, 91S, 91T, 91U, 91V, 91W, 91X, 91Y, 91Z, 92A, 92B, 92C, 92D, 92E, 92F, 92G, 92H, 92I, 92J, 92K, 92L, 92M, 92N, 92O, 92P, 92Q, 92R, 92S, 92T, 92U, 92V, 92W, 92X, 92Y, 92Z, 93A, 93B, 93C, 93D, 93E, 93F, 93G, 93H, 93I, 93J, 93K, 93L, 93M, 93N, 93O, 93P, 93Q, 93R, 93S, 93T, 93U, 93V, 93W, 93X, 93Y, 93Z, 94A, 94B, 94C, 94D, 94E, 94F, 94G, 94H, 94I, 94J, 94K, 94L, 94M, 94N, 94O, 94P, 94Q, 94R, 94S, 94T, 94U, 94V, 94W, 94X, 94Y, 94Z, 95A, 95B, 95C, 95D, 95E, 95F, 95G, 95H, 95I, 95J, 95K, 95L, 95M, 95N, 95O, 95P, 95Q, 95R, 95S, 95T, 95U, 95V, 95W, 95X, 95Y, 95Z, 96A, 96B, 96C, 96D, 96E, 96F, 96G, 96H, 96I, 96J, 96K, 96L, 96M, 96N, 96O, 96P, 96Q, 96R, 96S, 96T, 96U, 96V, 96W, 96X, 96Y, 96Z, 97A, 97B, 97C, 97D, 97E, 97F, 97G, 97H, 97I, 97J, 97K, 97L, 97M, 97N, 97O, 97P, 97Q, 97R, 97S, 97T, 97U, 97V, 97W, 97X, 97Y, 97Z, 98A, 98B, 98C, 98D, 98E, 98F, 98G, 98H, 98I, 98J, 98K, 98L, 98M, 98N, 98O, 98P, 98Q, 98R, 98S, 98T, 98U, 98V, 98W, 98X, 98Y, 98Z, 99A, 99B, 99C, 99D, 99E, 99F, 99G, 99H, 99I, 99J, 99K, 99L, 99M, 99N, 99O, 99P, 99Q, 99R, 99S, 99T, 99U, 99V, 99W, 99X, 99Y, 99Z, 100A, 100B, 100C, 100D, 100E, 100F, 100G, 100H, 100I, 100J, 100K, 100L, 100M, 100N, 100O, 100P, 100Q, 100R, 100S, 100T, 100U, 100V, 100W, 100X, 100Y, 100Z



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



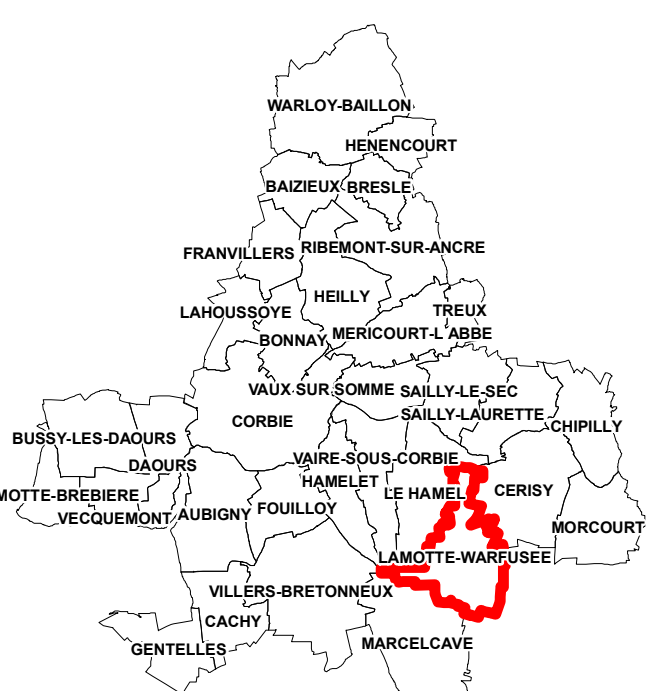
Heades-de-France (Dép. Somme)
100, rue de la République
80000 La Neuville
Tél. 03 22 57 35 35

Somme-Normandie (Dép. Somme)
288 Boulevard François Sar
80000 La Neuville
Tél. 03 22 57 35 35

Grand Est
Rue de la République
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Val de Somme
Zone Industrielle
Rue des Petites Gares
80000 Corbie
Tél. 03 41 51 98 50

Somme-Normandie (Dép. Somme)
Rue de la République
80000 Corbie
Tél. 03 22 57 35 35

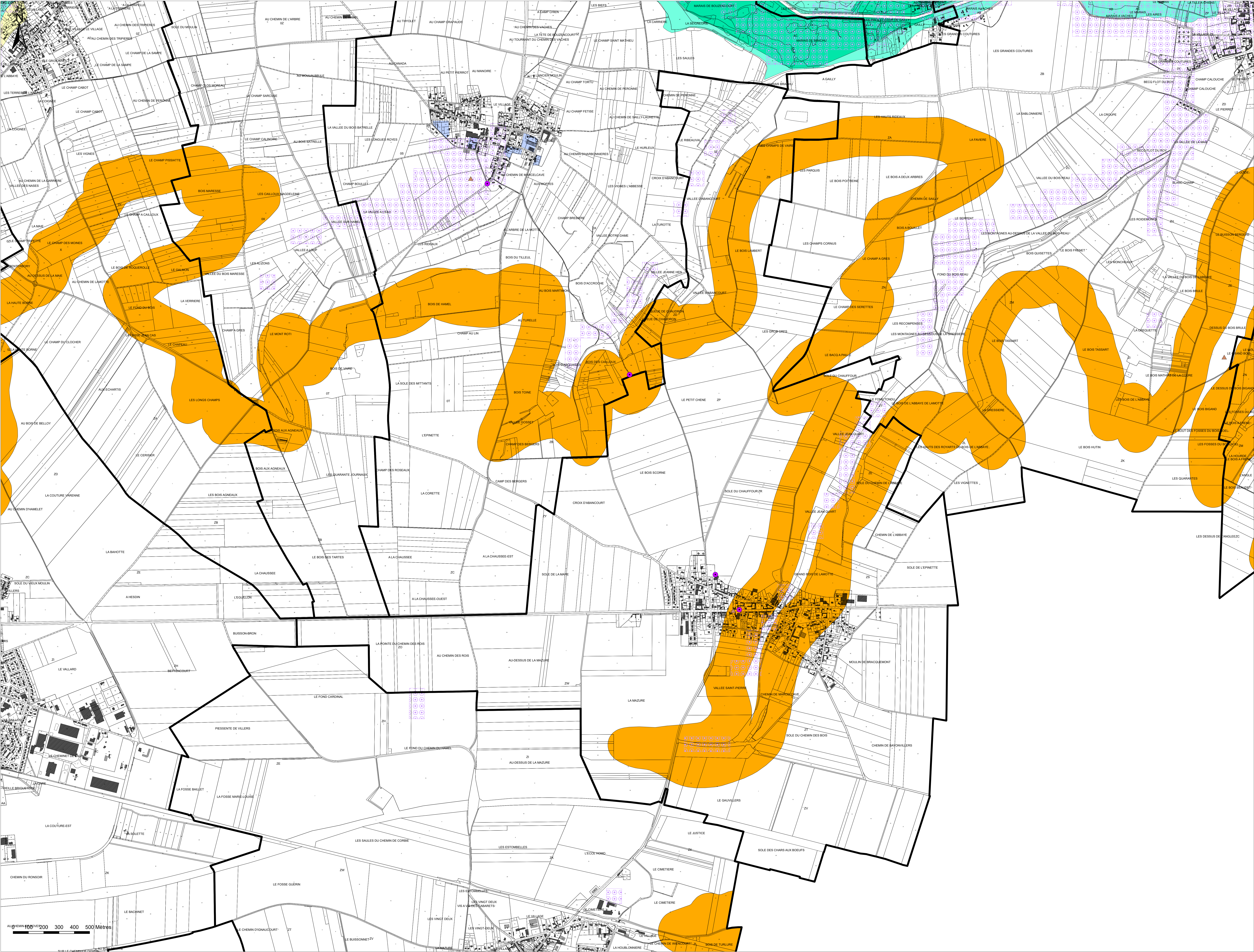


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

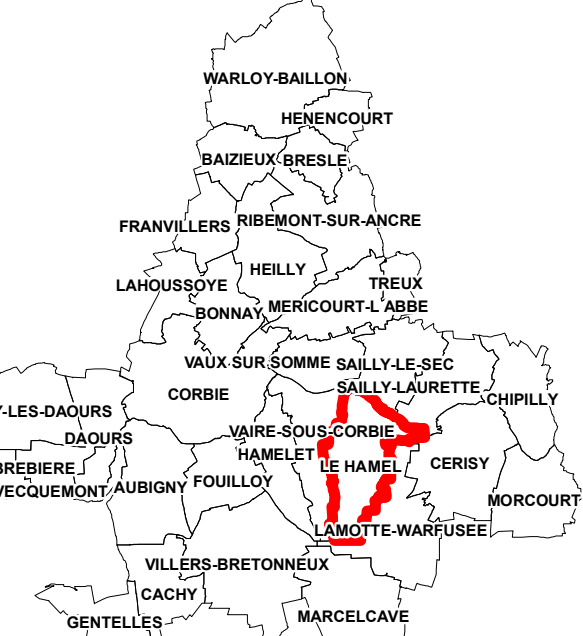


Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



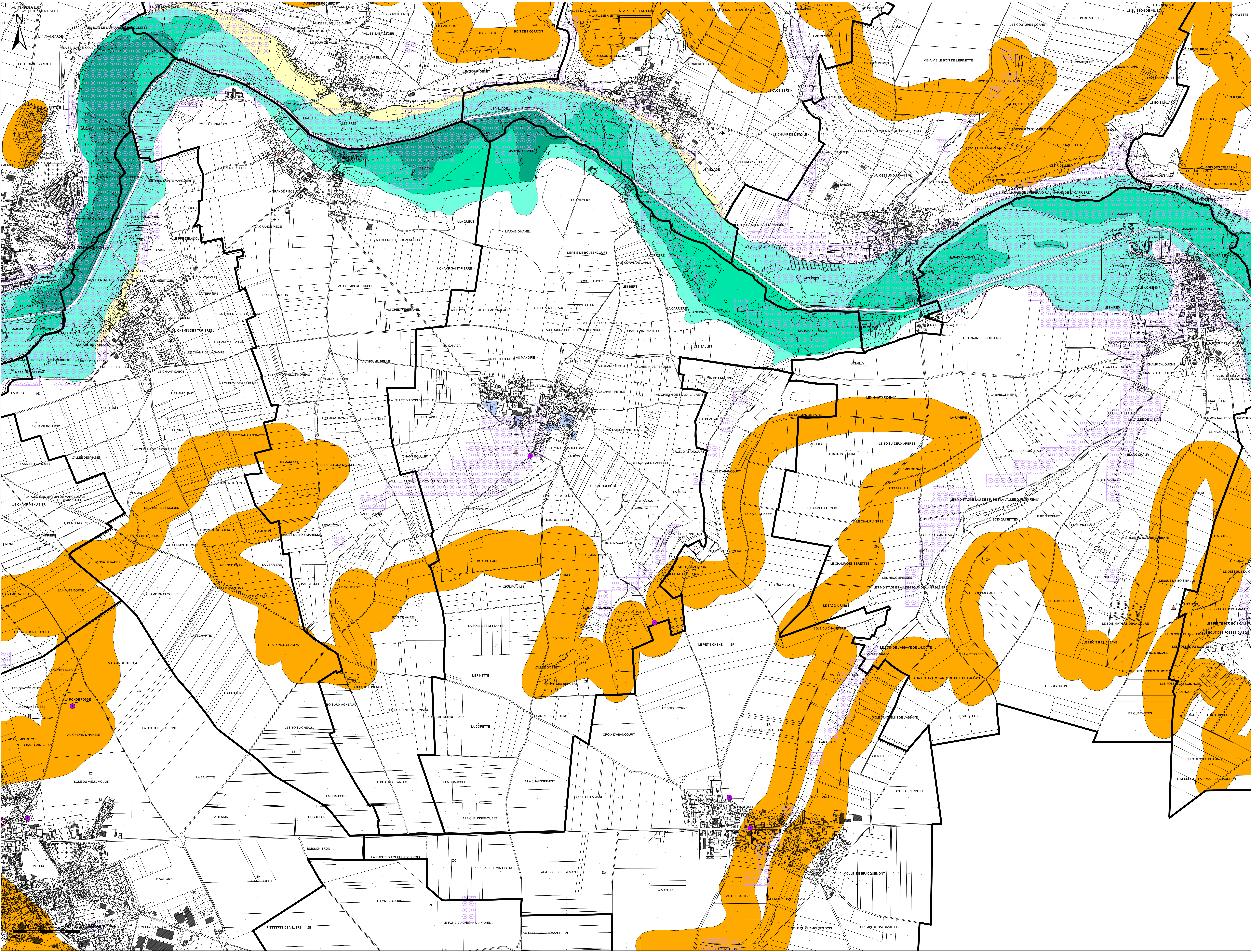
Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
 - Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
 - Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head de France (Digne socié)
24C, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 21

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe - Plan d'information sur les contraintes

MERICOURT-L ABBE

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



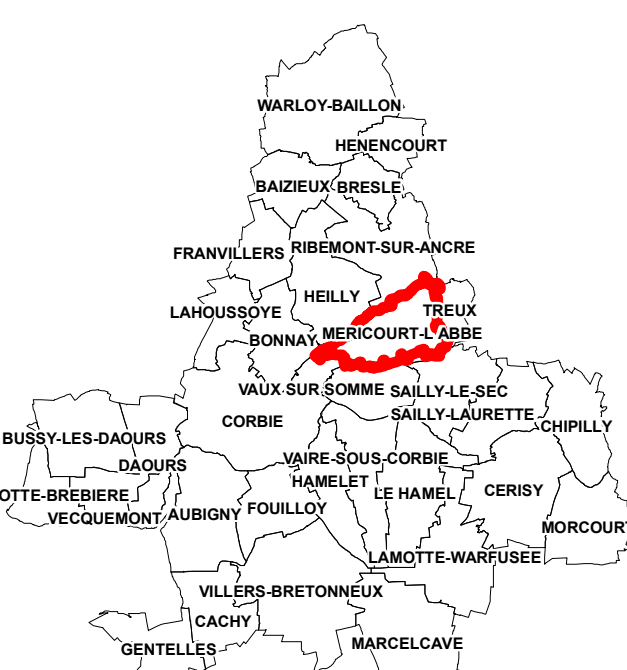
Haute-de-France (Dépt. Somme)
2 rue de la République
80000 La Neuville
Tél. 03 20 51 50 50

Somme-Normandie 2 rue de la République
80000 La Neuville
Tél. 03 20 51 50 50

Grand Est
2 rue de la République
53000 Landerneau
Tél. 03 20 51 50 50

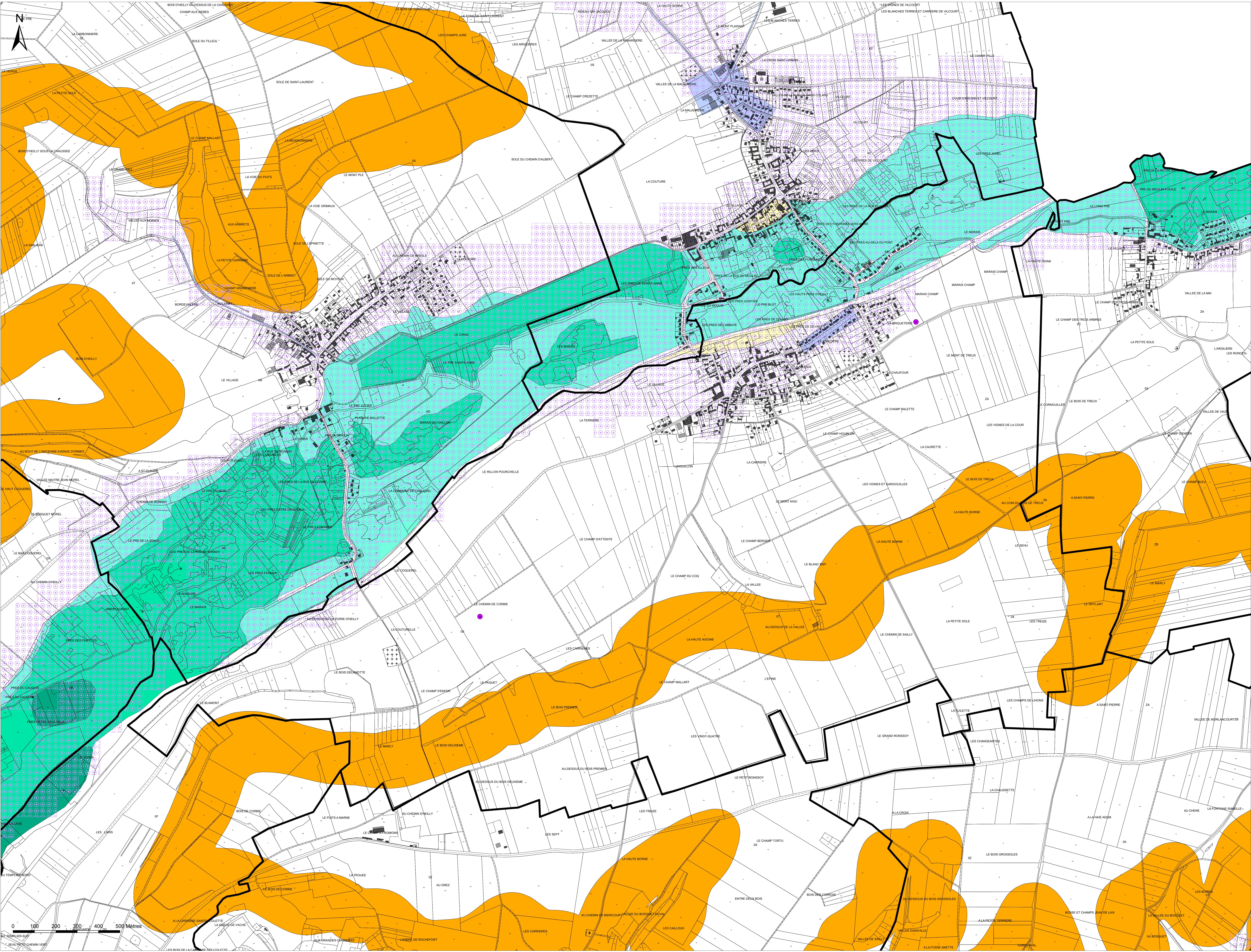
Val de Somme
Zone Industrielle
Rue des Petites Gares
80000 La Neuville
Tél. 03 20 51 50 50

Somme-Normandie 2 rue de la République
80000 La Neuville
Tél. 03 20 51 50 50



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*








Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020

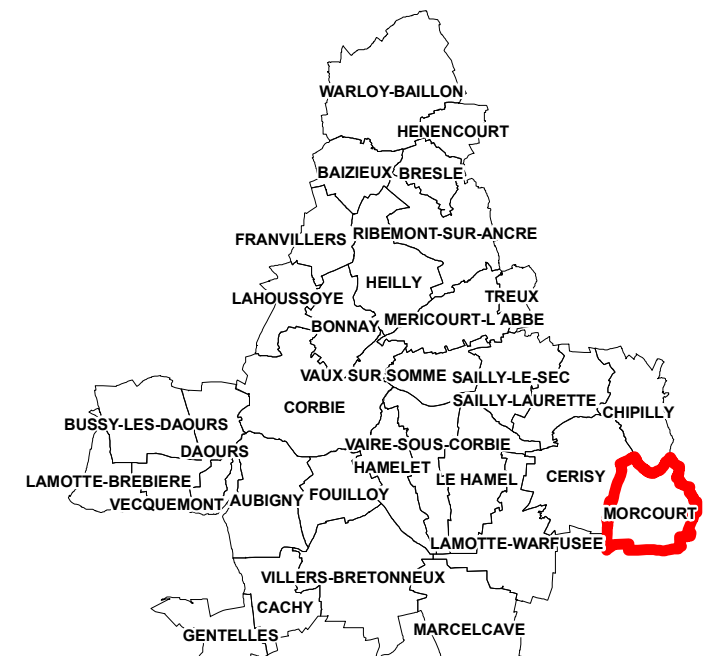


ZAC de France (Siège social) 24C du Chevaleret 5 rue des Moillettes 59286 Rouss-Warendin Tél. 03 27 97 36 30	Seine-Normandie Le Havre 185 Boulevard François 1er 76000 Le Havre Tél. 02 35 46 55 08	Grand Est Espace Sainco-Croix 6 Place Sainco-Croix 51000 Châlons-en-Champagne Tél. 02 26 64 05 01
Val de Loire Zone Tcoaparc ZAC des Petites Granges 49040 Sautour Tél. 02 41 51 98 39	Seine-Normandie Fougères Parc d'Activités Le Long Ballois 380 rue Clément Adier - Bât. 1 72700 Le Val-d'Evreux Tél. 02 32 32 99 12	

Seine-Normandie Le Havre
186 Boulevard François 1er
70400 Le Havre
Tél. 02 35 46 55 08

Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 02 26 64 05 01

Seine-Normandie Evreux
Parc d'Activités Le Long Buisson
390 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12



- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)

Pollution du sol :

 Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site

Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :

Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des précautions.

Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :

Inondation par remontées de nappes naturelles :

Aléa très faible

Aléa faible

Aléa moyen

 Aléa fort

Inondation par ruissellement coulées de boue

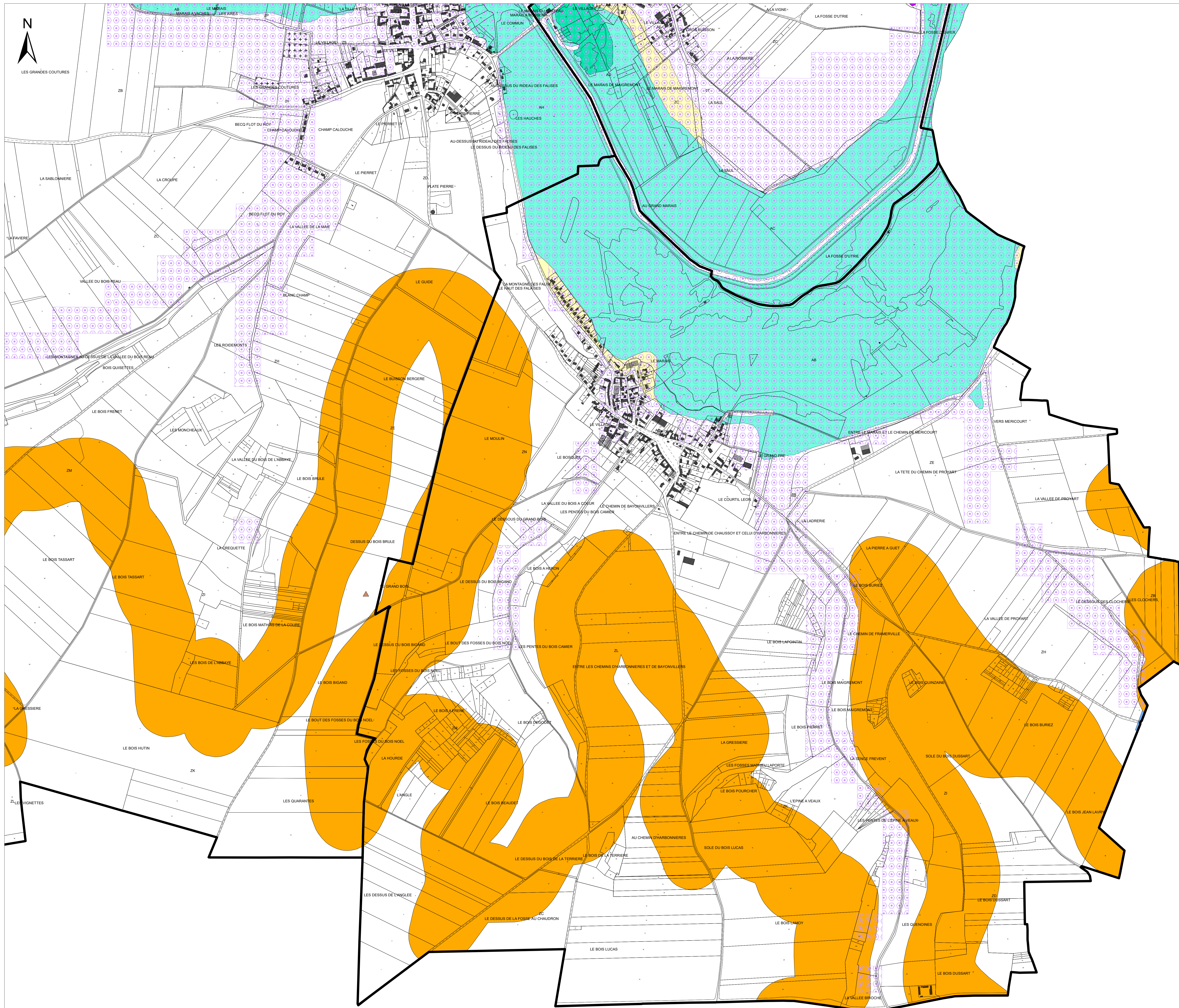
Aléa faible

Aléa moyen

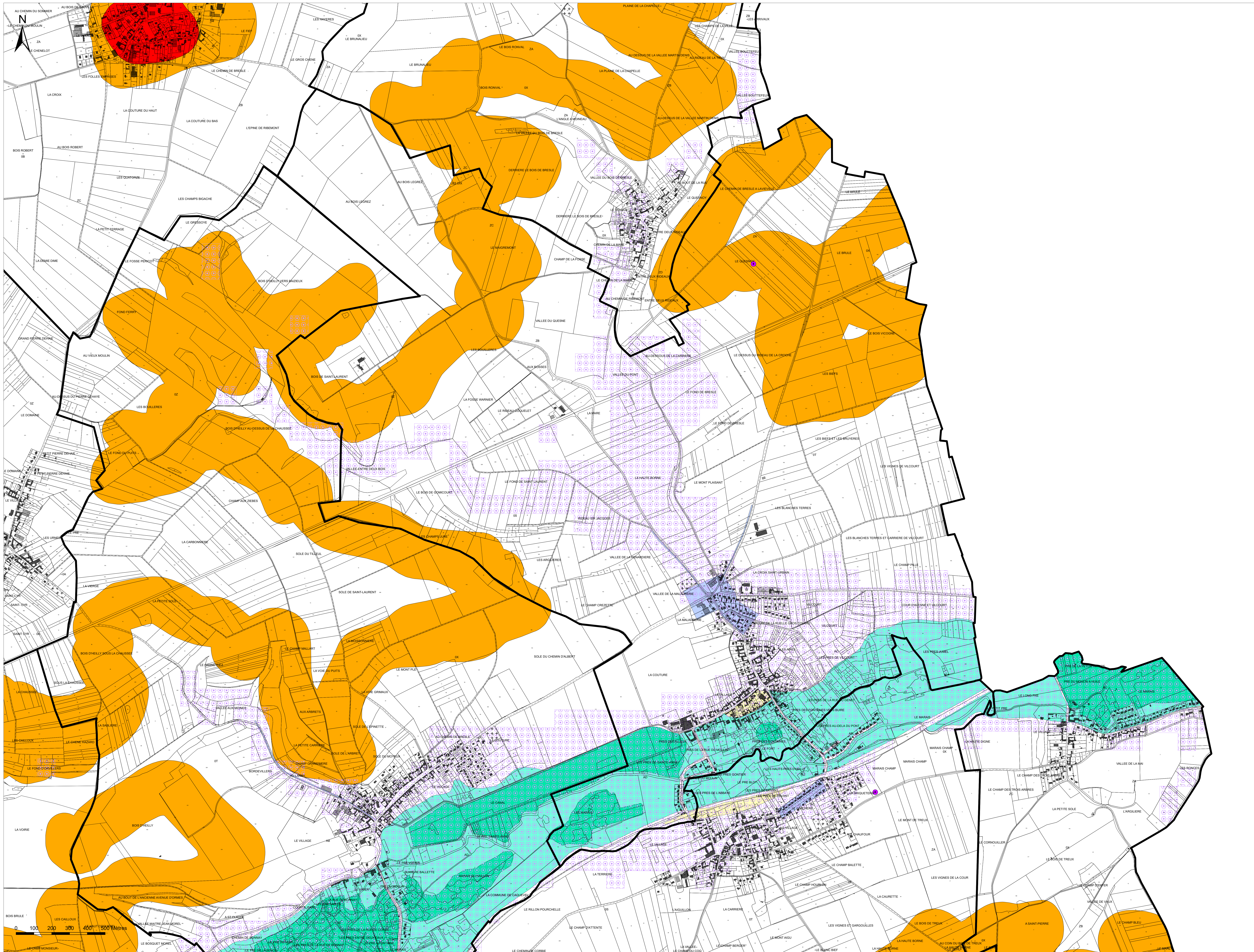
 Aléa fort

*A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 Mètres



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

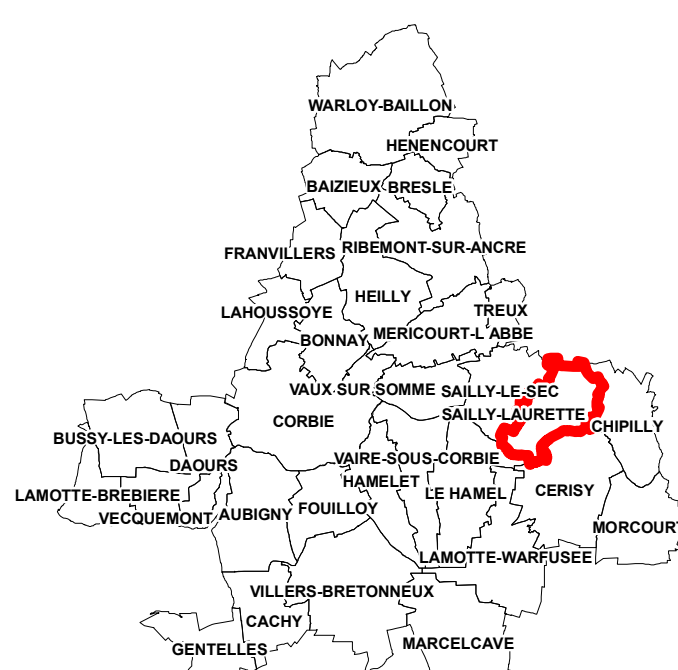
ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Haute-de-France (Dépt social)
2 rue du Commerce
59000 Roubaix
Tél. 03 20 57 30 30

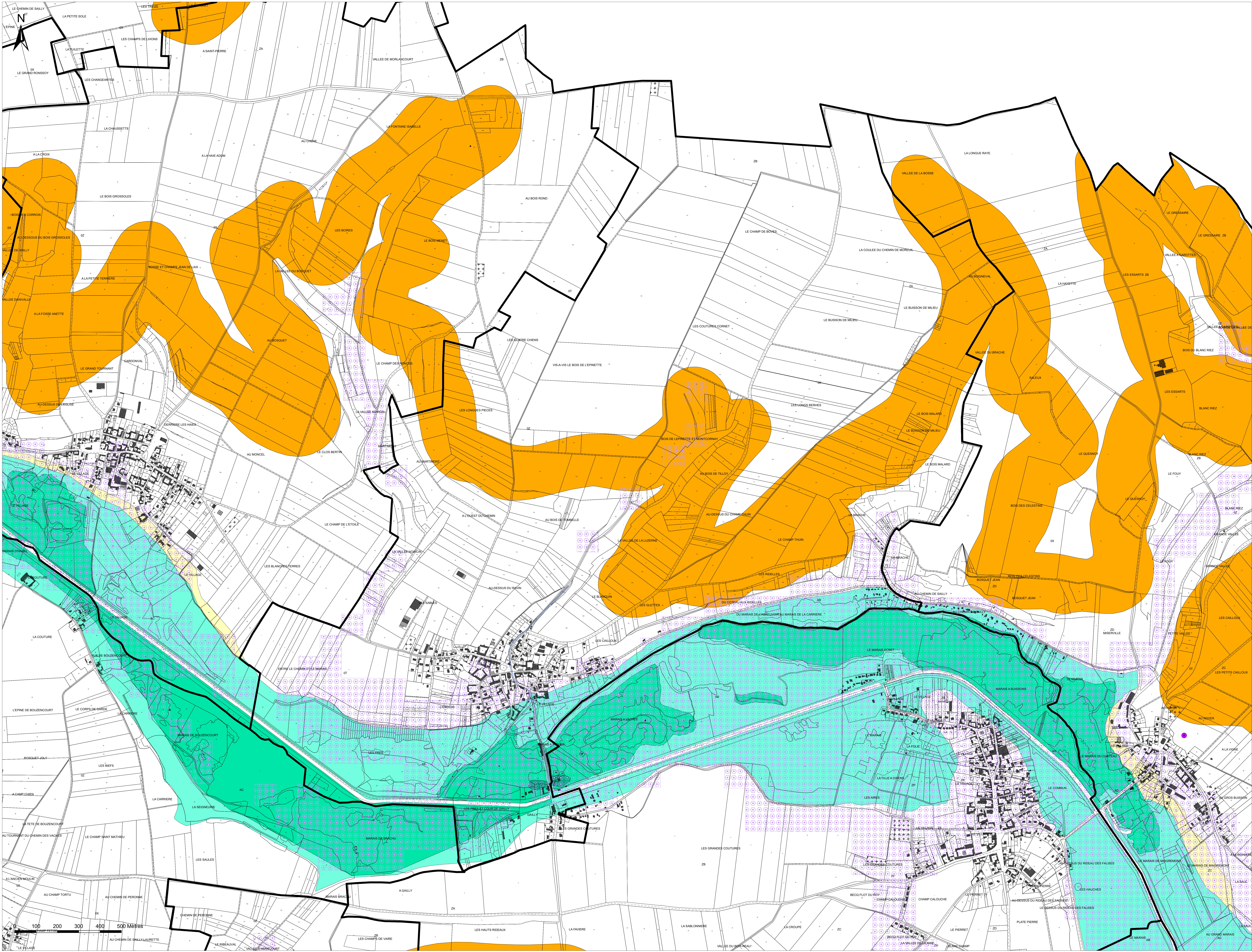
Somme-Normandie (Dépt social)
28 Boulevard Lavoisier
95000 La Plaine
Tél. 03 35 46 50 08

Grand Est
Rue de la République
53000 Laval
Tél. 03 26 64 05 05



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

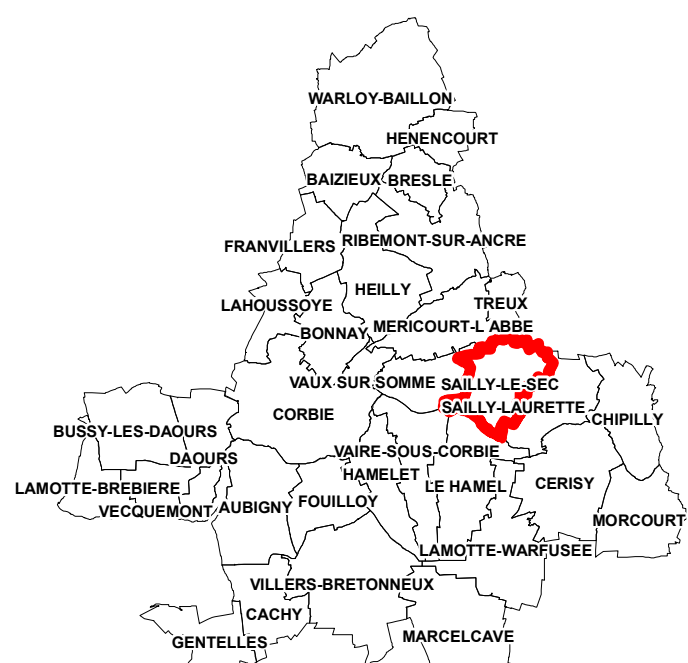
ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Haute-de-France (Dép. 80)
2 rue des Maitres
80000 La Neuville
Tél. 02 35 46 50 08
Tél. 02 32 52 99 12

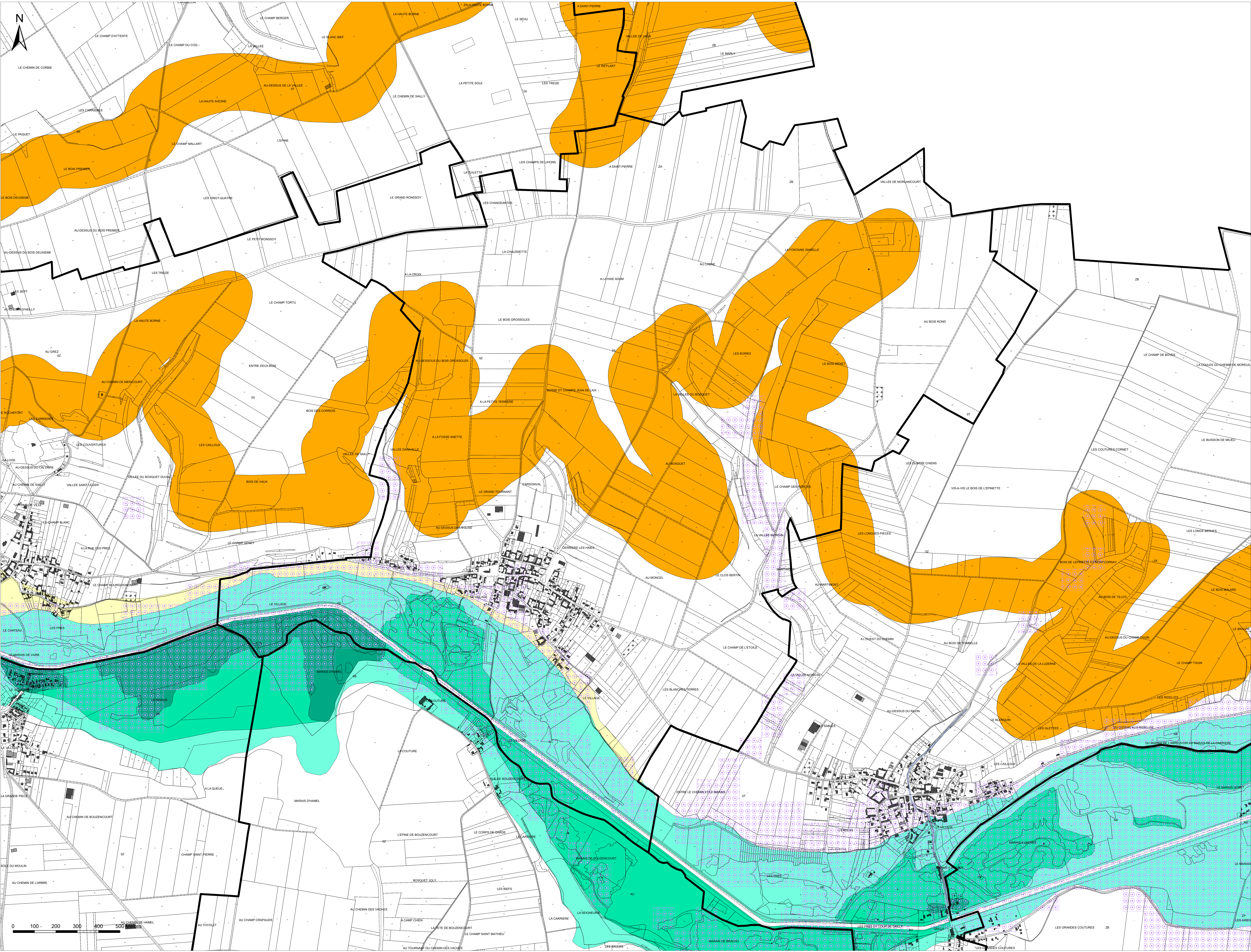
Somme (Dép. 80)
2 rue des Maitres
80000 La Neuville
Tél. 02 35 46 50 08
Tél. 02 32 52 99 12

Grand Est
2 rue des Maitres
53000 Landerneau
Tél. 02 35 46 50 08
Tél. 02 32 52 99 12



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe - Plan d'information sur les contraintes

TREUX

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



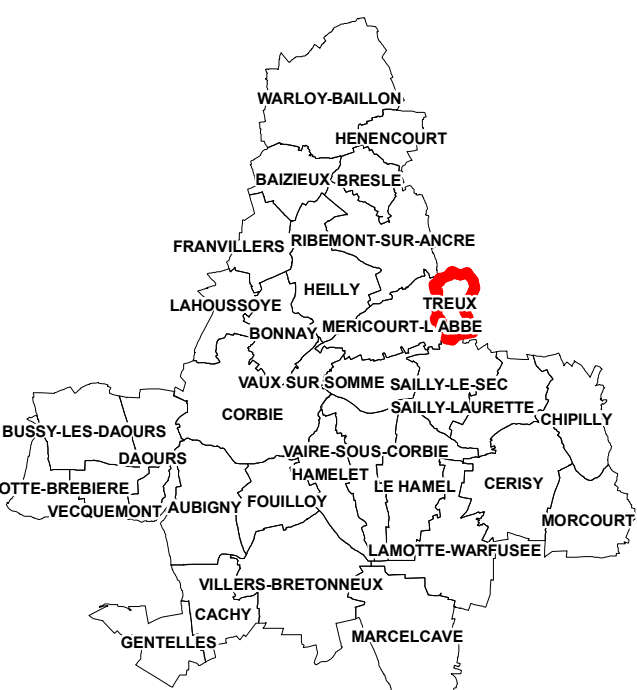
Haute-de-France (Dépt social)
240, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

Somme-Normandie (Dépt social)
240, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

Grand Est
240, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

Val de la Somme
240, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

Somme-Normandie (Dépt social)
240, rue de l'Industrie
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

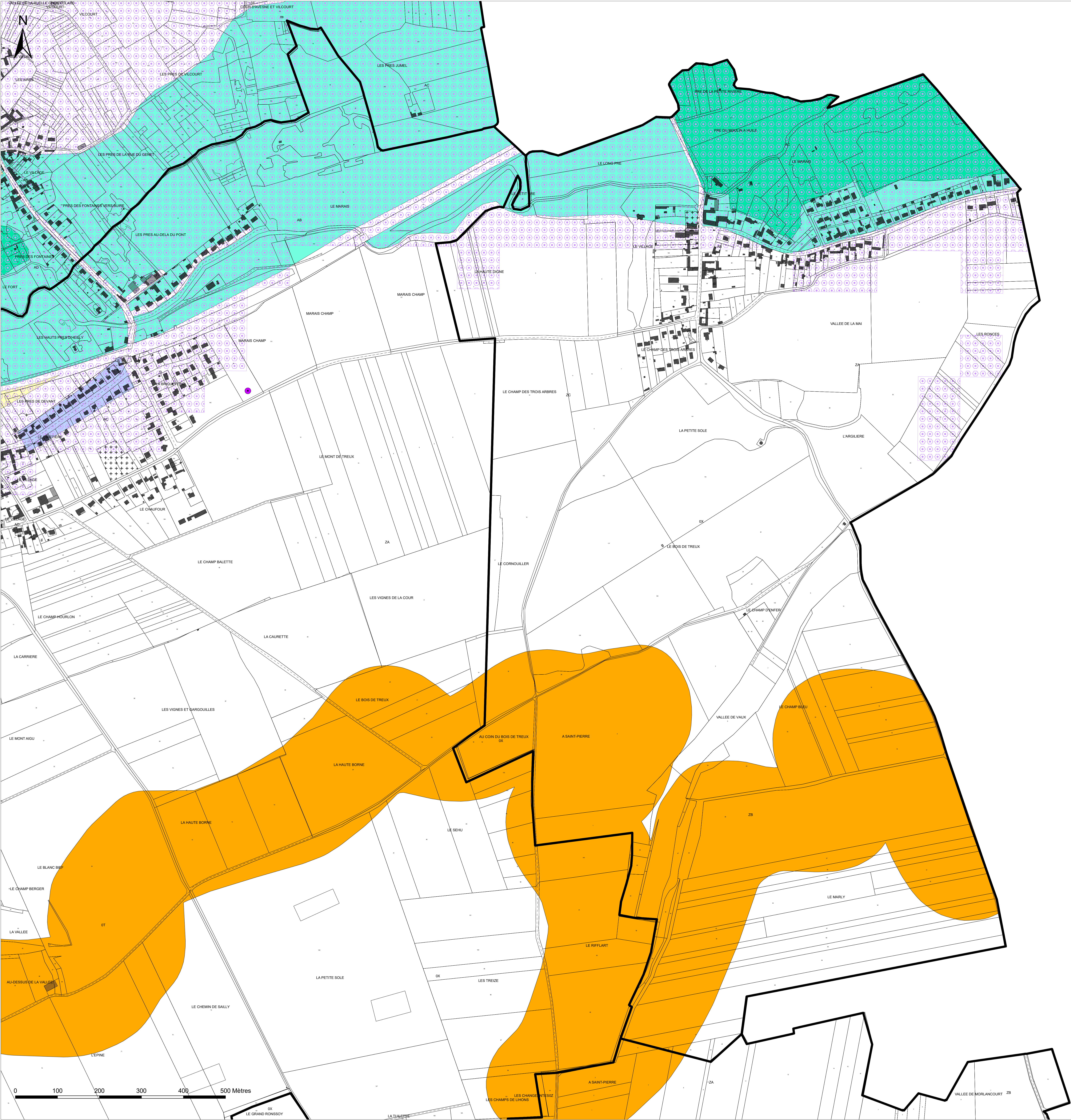


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

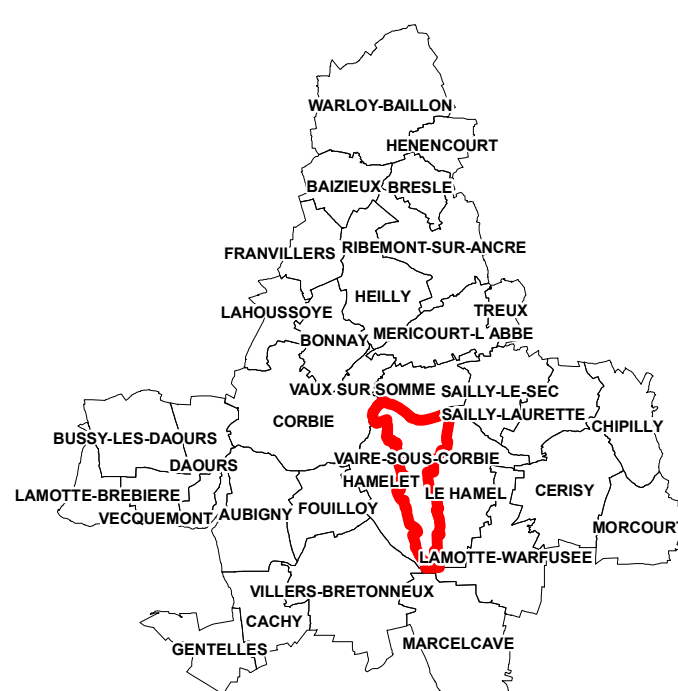


Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



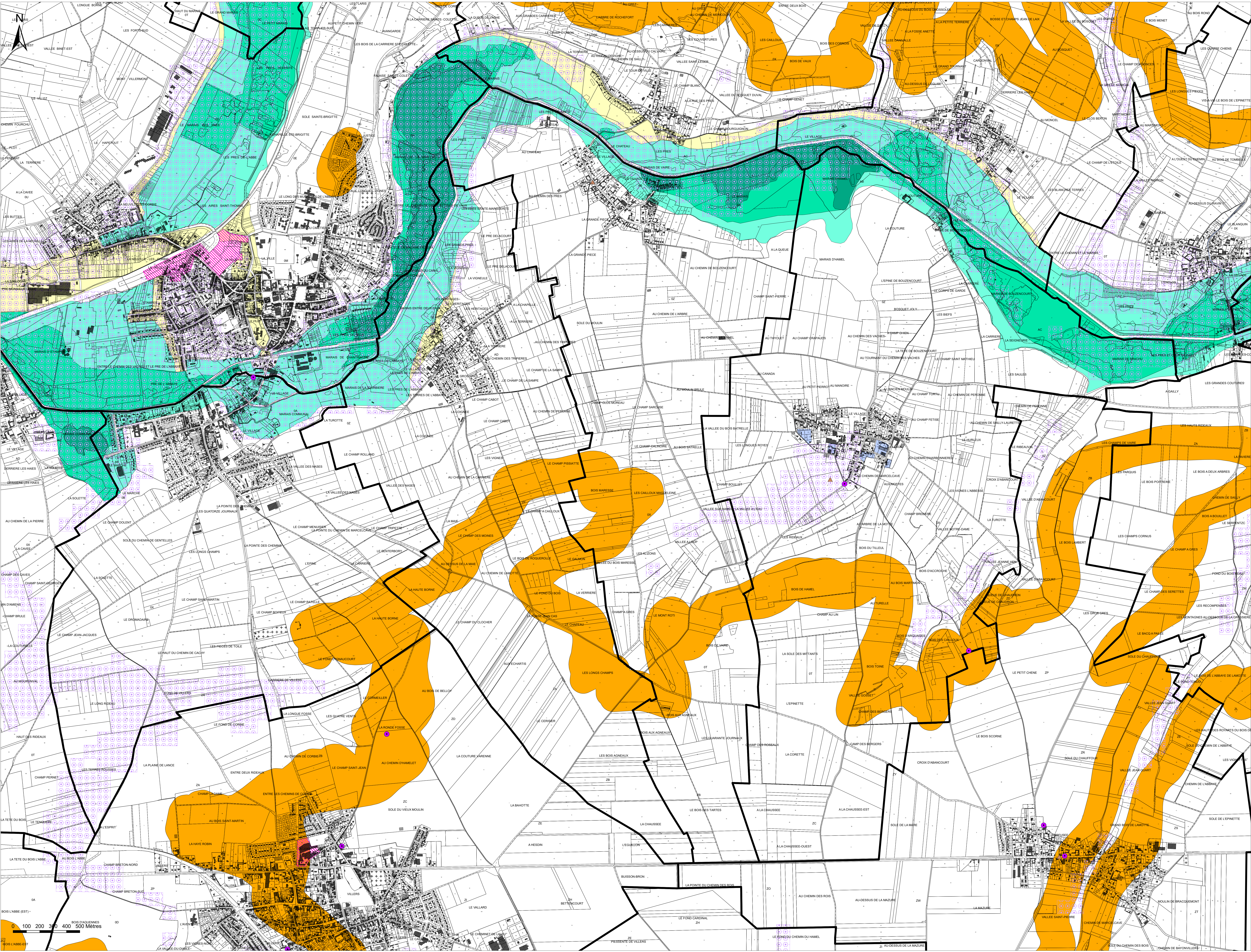
Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



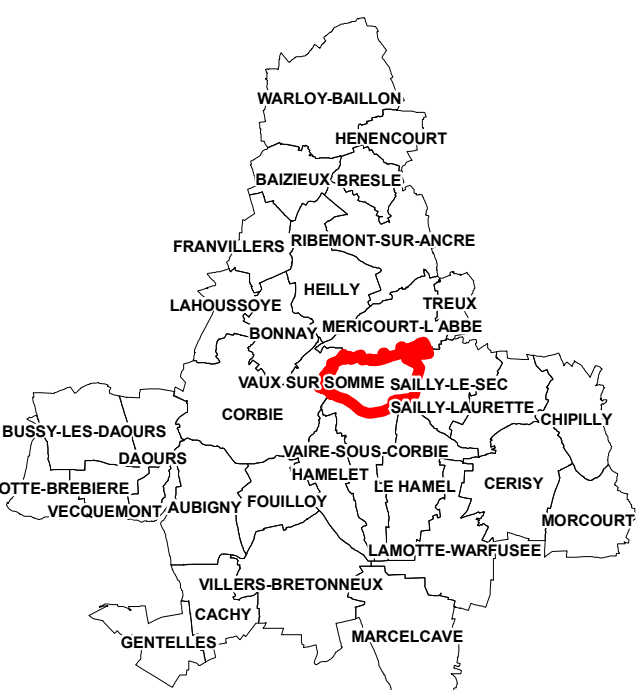
Bureau de France (Digne socié)
24, rue de la République
51000 Laon
Tél. 03 27 57 30 30

Somme Normandie (Le Havre)
248 Boulevard François 1er
76000 La Havre
Tél. 02 35 46 50 08

Grand Est
Bureau Somme-Cote
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Val de Somme
Zone Industrielle
Rue des Petites Granges
60000 Compiègne
Tél. 03 44 51 98 50

Somme Normandie (Tours)
Place d'Alsace et de Lorraine
38000 Châteauneuf-sur-Loire
Tél. 02 52 32 99 12

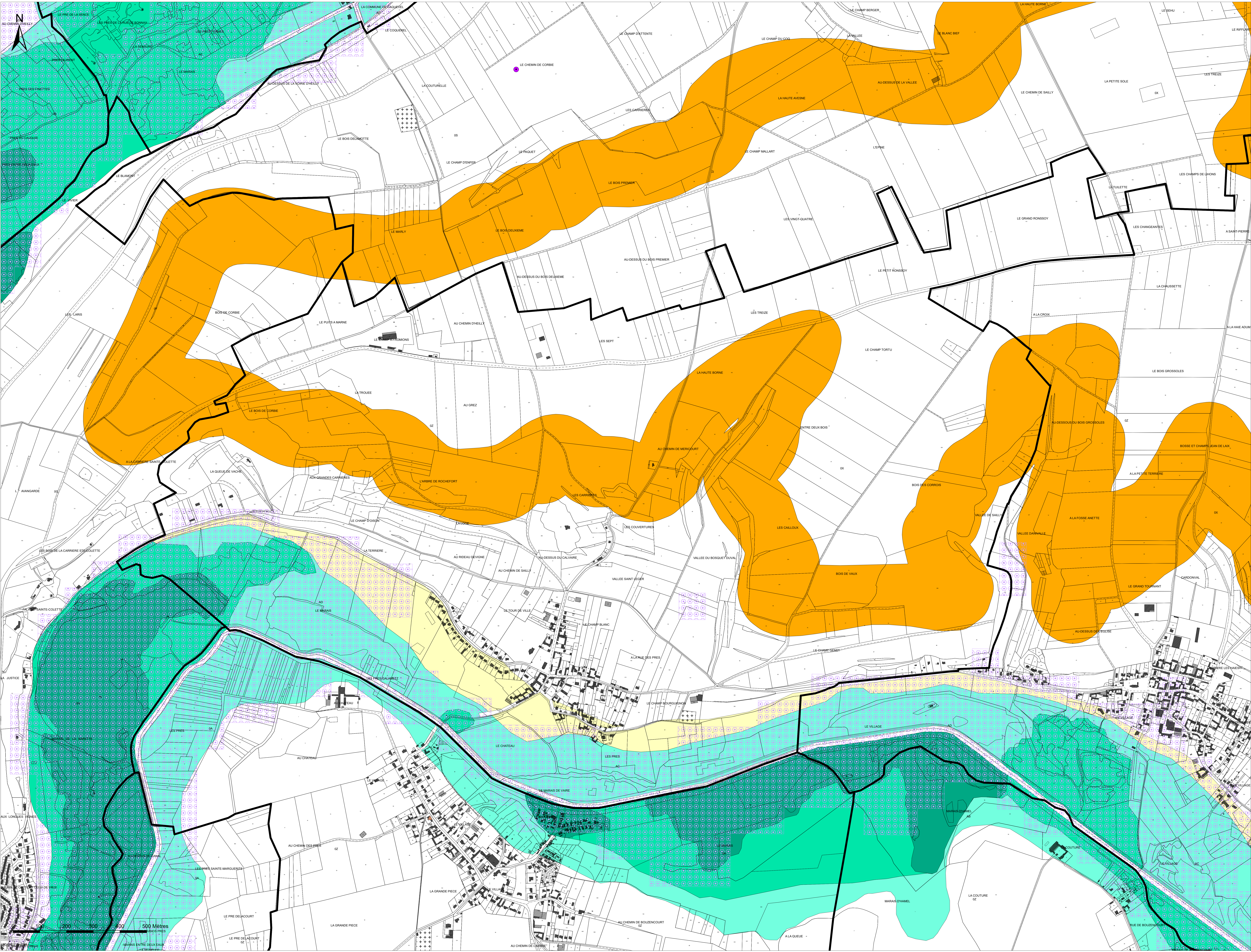


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



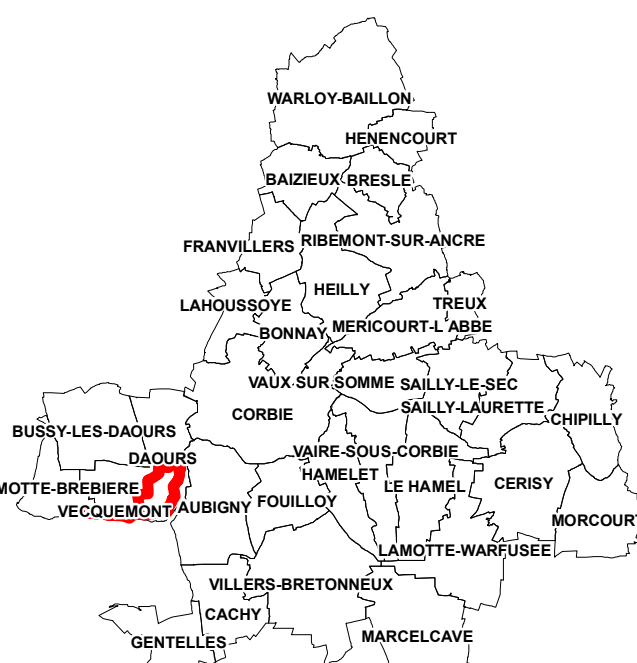
Head de France (Dège socié)
240, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 36 30

Somme-Normandie (Dège socié)
240, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 36 30

Grand Est
240, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 36 30

Val de Somme
240, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 36 30

Somme-Normandie (Dège socié)
240, rue de la République
51000 Reims
Tél. 03 27 57 36 30

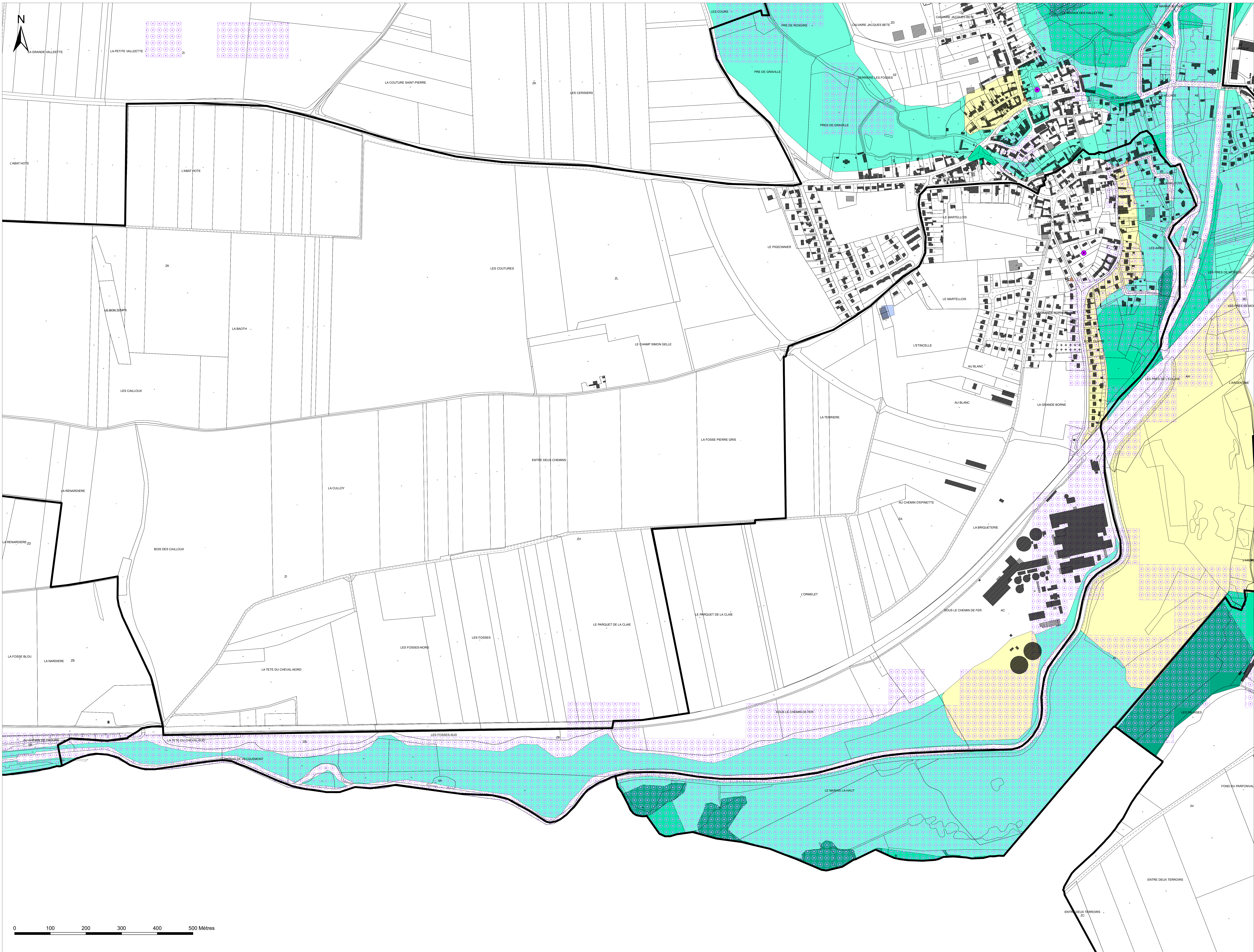


Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



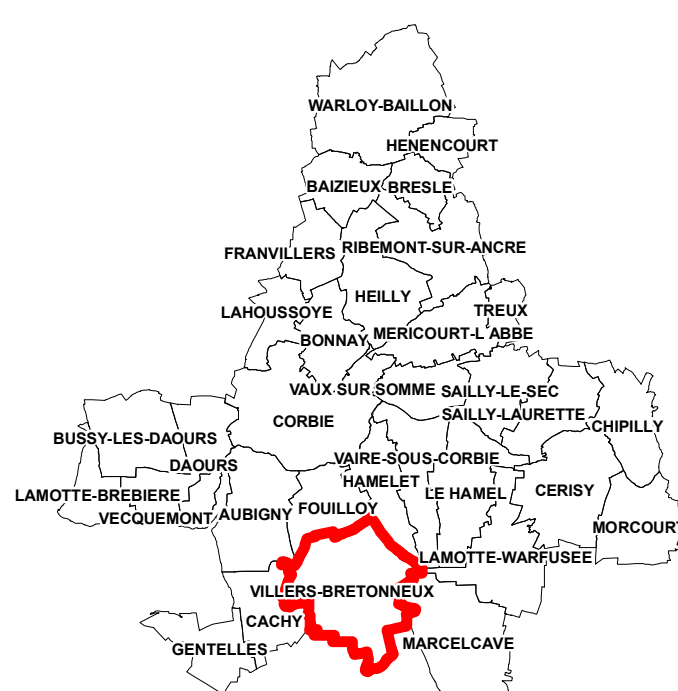
Haute-de-France (Dépt. Somme)
2 rue des Maitres
80000 La Neuville
Tél. 02 32 52 36 30

Somme-Normandie (Dépt. Somme)
28 Boulevard d'Alsace
80000 La Neuville
Tél. 02 32 52 36 30

Grand Est
4 Place Sainte-Croix
53000 Châlons-en-Champagne
Tél. 02 32 52 36 30

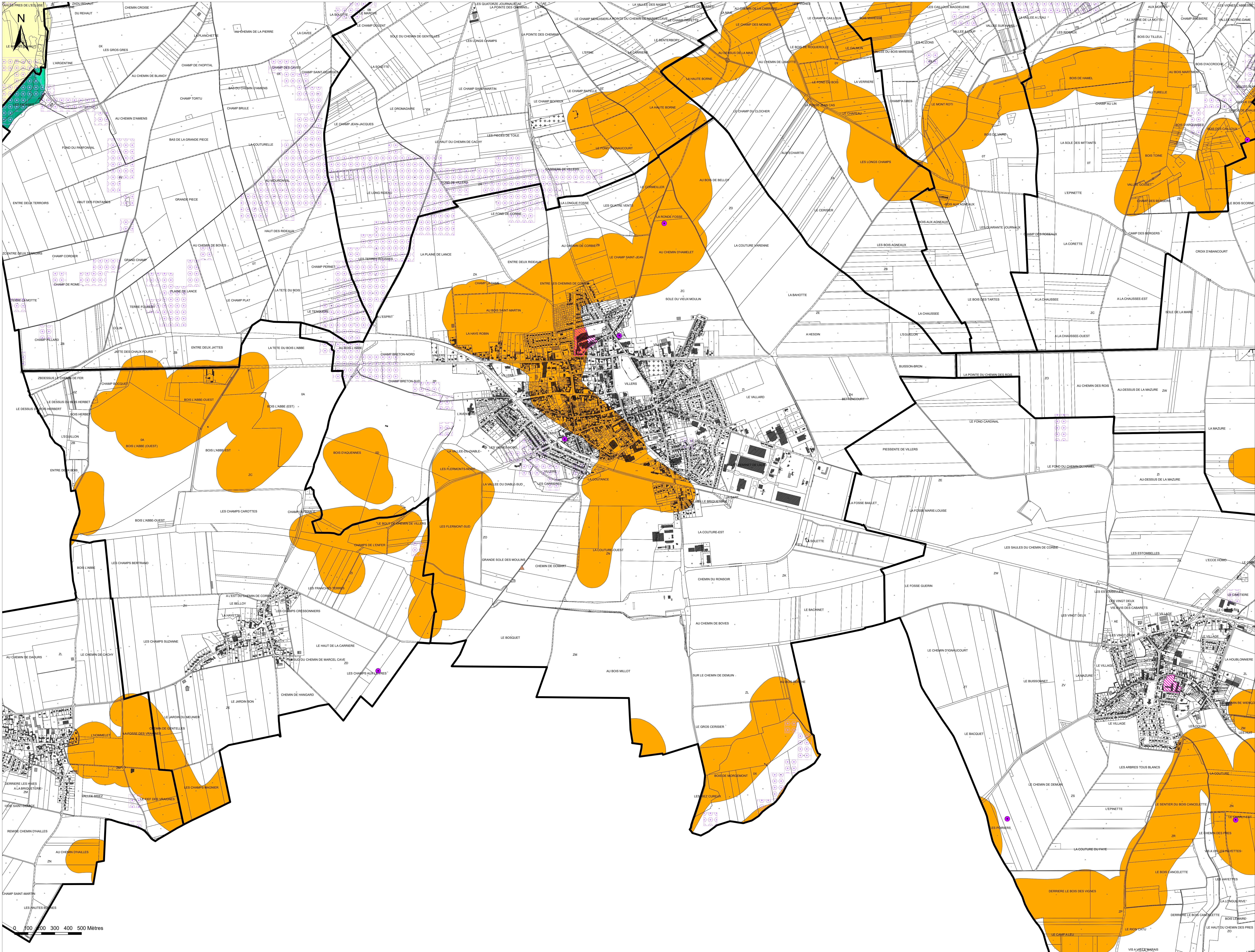
Val de Loire
Zone Industrielle
41000 Blois
Tél. 02 32 52 36 30

Somme-Normandie (Dépt. Somme)
28 Boulevard d'Alsace
80000 La Neuville
Tél. 02 32 52 36 30



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
- A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*
- Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.*



Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Head de France (Digne socié)
240, rue de la République
59000 Lille
Tél. 03 20 37 30 30

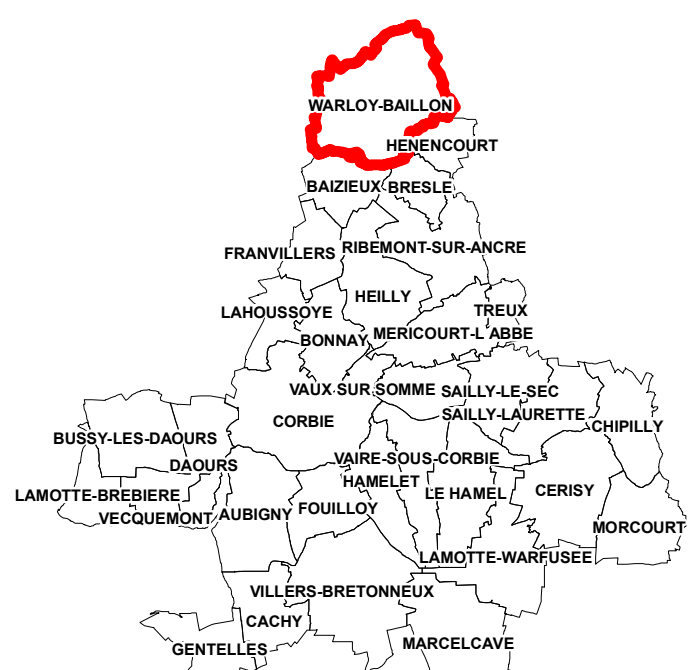
Val de Somme
Zone d'Urbanisme
Rue des Petites Granges
49000 Saumur
Tél. 02 41 51 98 50

Somme-Normandie 12/10/19
288 Boulevard François 1er
99000 La Havre
Tél. 02 35 46 50 08

Somme-Normandie 12/10/19
288 Boulevard François 1er
99000 La Havre
Tél. 02 35 46 50 08

Grand Est
Rue de la République
53000 Lorient
Tél. 02 26 64 05 01

Grand Est
Rue de la République
53000 Lorient
Tél. 02 26 64 05 01



Légende

- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Pollution du sol :**
 - Présomption de pollution du sol signalée, au regard de l'occupation passée du site. Une vérification de la pollution du sol doit être menée préalablement à l'aménagement du site
- Sensibilité aux remontées de nappes (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- Zones d'aléa du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
 - Inondation par remontées de nappes naturelles :**
 - Aléa très faible
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort
 - Inondation par ruissellement coulées de boue :**
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Aléa fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 Mètres

